



L'ESPERLUETTE

Trimestriel du CIEP | MOC

n° 108 - Avril - Mai - Juin 2021



LOGEMENT, LIEU DE TOUTES LES DISCRIMINATIONS !

La radio comme outil d'éducation permanente
À qui la rue ? À nous la rue !



Le Centre d'Information et d'Éducation Populaire du MOC (CIEP), est chargé des activités éducatives et culturelles du MOC.

Organisés en équipes régionales et communautaires, nous appuyons à travers la formation les activités du MOC et des organisations qui le constituent. Notre souci est de donner aux groupes et aux individus les outils nécessaires à leur engagement comme acteurs et citoyens et de participer au développement d'une société démocratique par une réelle démocratisation du savoir et une valorisation de l'action collective.

Notre originalité réside essentiellement dans la philosophie de notre travail et dans notre expérience accumulée d'une pédagogie participative notamment à travers l'ISCO et le Bagic.

*L'Éducation permanente est notre quotidien
la formation notre spécialité.*

CONTACT:

Centre d'Information et d'Éducation Populaire
Chaussée de Haecht, 577-579 – 1030 Bruxelles
Tél.: 02.246.38.41-43 • Fax: 02.246.38.25
Courriel: communautaire@ciep.be

COMITÉ DE RÉDACTION : Mario BUCCI, Graziella FORTINO, France HUART (coordination), Tiffany LESCEUX, Zoé MAUS, Anne-France MORDANT, Florence MOUSSIAUX, Nicole TINANT

SECRÉTARIAT : Francine BAILLET, Lysiane METTENS

ONT PARTICIPÉ À CE NUMÉRO : Geneviève CABODI, Ingrid DESRAMAULT, Noémie EMMANUEL, Mélissa GONAY, France HUART, Sophie LOISSE, Coline OLIVIER, Zoé MAUS, Jean-François RASSCHAERT, Charlotte RENOUPREZ, Caroline ROSILLON, Christine STEINBACH, Jennifer VAN DRIESSCHE, Martin WAGENER

PHOTOS: ©Fabienne DENONCIN

CIEP COMMUNAUTAIRE : tél : 02.246.38.41, 42, 43 – fax : 02.246 38 25
Courriel : communautaire@ciep.be

ÉDITEUR RESPONSABLE : Mario BUCCI, – Chaussée de Haecht, 579
1030 Bruxelles

Imprimé sur papier 100% recyclé sans chlore

Le 25 mai 2018, le Règlement général sur la protection des données (RGPD) est entré en application. Son objectif est de mieux protéger l'utilisation des données personnelles. L'Esperluette du CIEP s'engage à stocker vos données de manière sécurisée, sans les partager avec des tiers. Vous pouvez en permanence vous désabonner, demander la rectification de vos données en cas d'erreur ou en demander la suppression en vertu de votre droit à l'oubli.

Pour toute question concernant l'utilisation de vos données, n'hésitez pas à nous contacter : communautaire@ciep.be



©Fabienne Denoncin

ÉDITORIAL

Les vacances pour tisser des alliances vers des énergies communes	3
--	---

ANALYSE

LOGEMENT, LIEU DE TOUTES LES DISCRIMINATIONS !	
Logement : changement de paradigme	4
Trajectoires de femmes sans-abris : réalités et enjeux	6
Les discriminations raciales : un obstacle dans l'accès au logement	8
Habiter autrement... l'éducation permanente	10
AngelaD. : toute femme a droit à un toit	12

MOUVEMENT EN CAMPAGNE

Les femmes s'organisent pour défendre leur droit au logement !	14
Les Colibris du logement : du théâtre-action à Malmedy	15
Sécurité sociale : un droit à défendre, ici et partout dans le monde	17
À qui la rue? À nous la rue !	18

EN RÉGIONS

La radio comme outil d'éducation permanente	20
Soutenez la régularisation des sans-papiers	22

DATES A EPINGLER	23
------------------------	----

FICHE PÉDAGOGIQUE

L'arpentage ou le partage collectif du savoir

Zoé MAUS et France HUART (CIEP communautaire) ♦

Les vacances pour tisser des alliances vers des énergies communes

Les nouvelles mesures de déconfinement du Gouvernement permettent enfin d'ouvrir les restaurants et terrasses, les lieux de la culture, mais aussi de sortir de nos "bulles", de voyager plus facilement à travers le monde, en faisant fi des frontières (réelles ou imposées) et d'aller à la rencontre des autres et de leurs réalités de vie. Alors que la plupart des Belges s'appêtent à profiter de vacances méritées, ici ou ailleurs, certain.e.s sont sur le qui-vive pour accueillir des voyageur.euse.s spéciaux.ales : les Zapatistes et leurs alli.e.s du Conseil national indigène pour leur « *Viaje por la vida* » (Voyage pour la Vie).

Arrivé.e.s sur la scène médiatique en 1994, les indien.n.e.s du Chiapas (Mexique) ont depuis lors montré leur infatigable énergie pour construire l'autonomie et créer un monde où d'autres mondes peuvent coexister, faisant de la lutte contre le capitalisme et le néolibéralisme la pointe de leur combat. En octobre dernier, les communautés autonomes du Chiapas avaient décidé que « *différentes délégations zapatistes, hommes, femmes et autres de la couleur de notre terre* » allaient parcourir les cinq continents et participer à « *des rencontres, des dialogues, des échanges d'idées, d'expériences, d'analyses et d'évaluations entre ceux-celles d'entre nous qui sont engagé.e.s, de conceptions différentes et dans différents domaines, dans la lutte pour la vie* ».

Après cinq siècles de colonisation du Mexique, serait-ce une conquête inversée, amenée avec l'humour qui caractérise les Zapatistes depuis tant d'années ? C'est surtout une occasion de montrer que ces communautés ne sont pas conquises mais qu'au contraire elles débordent de créativité et surtout du désir d'aller vers les autres, y compris celles et ceux qui ne sont pas comme elles.eux. Même si pour cela il faut braver l'océan, le COVID, les frontières. Il.elle.s seraient même prêt.e.s à attendre au large des côtes européennes le temps qu'il faudra pour qu'on les laisse entrer, proposant de déployer une banderole géante où serait écrit « Réveillez-vous ».

C'est en effet bien de ça qu'il s'agit : ouvrir les frontières, accueillir ce qui est différent et ce qui ébranle nos certitudes, se mettre à (re)penser avec d'autres lunettes, se laisser (sur)prendre par les autres imaginaires. En somme, il s'agit de pouvoir accueillir les femmes et les hommes, mais aussi les « *otroas* »¹ Zapatistes chez nous, dans nos "foyers". Ces foyers dont il est question dans le dossier de ce numéro,

et qui sont à l'intersection de bien des enjeux mis en avant par les Zapatistes : l'égalité entre les femmes et les hommes, la gestion collective des biens communs mais surtout l'accès de toutes et tous à une vie digne.

« *Il est un moment où les mots s'usent et le silence commence à raconter.* » (Khalil Gibran)

Belles vacances et profitez de ces moments pour vous resourcer et aussi créer des liens !

1. *otroas* : autres inclusifs. C'est ainsi que les zapatistes nomment les personnes non binaires



© Fabienne Denoncin

LOGEMENT, LIEU DE TOUTES LES DISCRIMINATIONS !

Christine STEINBACH ♦ FTU

Logement : changer de paradigme

Socle essentiel de l'existence et déterminant pour la santé, le logement est pourtant un domaine historiquement confié au marché en Belgique. Durant des décennies, les pouvoirs publics n'ont que peu investi dans le logement social. Et malgré les plans de création qui se sont succédés ces dernières années dans les Régions, ce secteur ne dépasse toujours pas 7 à 8% du parc immobilier global, une misère au regard des besoins. Le marché privé de la location ne connaît que de rares règles de régulation en matière de prix. On croit souvent – et les agences immobilières privées le répètent à l'envi – que la crise du logement est une crise de l'offre. Le taux de croissance du marché résidentiel serait trop faible pour répondre à la demande. Mais la véritable pénurie réside dans le manque de logements de bonne qualité et accessibles financièrement pour les revenus modestes, voire moyens.

La tendance propre au marché à construire en vue d'un rendement a pris un nouveau tour après la débâcle financière de 2008. Les investisseurs institutionnels (family offices, foncières cotées, fonds de pension...) locaux mais surtout internationaux, ont cherché des secteurs à la rentabilité plus fiable. On assiste ainsi à une financiarisation grimpanche du logement, dans les capitales européennes tout d'abord, mais également dans d'autres villes. En Belgique, Bruxelles mais aussi Anvers et, plus récemment, Gand et Liège font l'objet de cette nouvelle avidité. Les projets immobiliers financés avec de tels fonds n'ont pas vocation à répondre aux besoins spécifiques de la population d'une entité donnée, mais à assurer un retour sur investissement.

En revanche, les banques ont augmenté les conditions d'accès au crédit hypothécaire. Pour les particuliers, et surtout pour les jeunes, le rêve d'acquérir un jour son propre logement s'estompe. Par ailleurs, la précarisation du marché du travail et l'évolution des modèles familiaux ont rendu caduque le modèle linéaire qui prédomine dans le chef des autorités. Ce modèle veut que les individus passent du statut de co-habitant chez les parents à celui de locataire en attendant le moment de « fonder famille » et de prendre un prêt de (très) longue durée pour devenir propriétaire. Depuis quelques années, on observe une tendance à demeurer

plus longtemps locataire, mais aussi à le redevenir, à la suite d'une séparation ou d'une perte d'emploi, ou encore parce que, l'âge venant, le logement que l'on possède n'est plus adapté et les travaux d'aménagement et de rénovation trop lourds à supporter.

Le statut de locataire n'est enviable que si l'on en a les moyens. Sur le marché locatif peu régulé et faute d'une alternative publique, les ménages plus vulnérables sont contraints de déboursier jusqu'à 65% de leur budget pour se (mal) loger ; ce qui contribue à leur appauvrissement. Ce manque de régulation, surtout dans les zones de pénurie de logements accessibles financièrement, accentue les situations de discrimination dont sont victimes nombre de candidat.e.s locataires : aux comportements racistes et sexistes s'ajoutent les refus parce que la garantie locative est avancée par le CPAS, parce que le revenu est une allocation sociale, parce qu'il s'agit d'une famille monoparentale...

Les impacts du confinement

Dans le domaine du droit au logement comme dans d'autres domaines, la pandémie du Covid et les mesures de confinement ont à la fois jeté une lumière plus crue sur les inégalités sociales et les difficultés déjà existantes et exacerbé celles-ci. Ces difficultés sont principalement de cinq ordres. Tout d'abord, une partie de la population est confrontée à une perte partielle de revenus (chômage temporaire, droit passerelle, licenciement...) tandis que d'autres (étudiant.e.s, personnes sans-papiers...) les ont entièrement perdus. Ensuite, les dispositifs d'hébergement, d'aide d'urgence, d'accompagnement ou encore la Justice de paix, ont été fortement limités, alors même que les demandes allaient croissant. La période brève de déconfinement de l'été a connu une explosion des besoins, notamment pour la recherche de logement, à laquelle les services n'étaient plus en mesure de répondre.

En troisième lieu, le confinement est une épreuve collective inédite et pénible, mais pour les familles logées dans des conditions inadaptées (insalubrité, surpeuplement, exigüité, défaut d'équipements, de connectivité...), cela peut devenir un enfer quotidien. De plus, cette épreuve a accentué les situations de tensions au sein de nombreux ménages, augmentant les séparations

(15% de plus en mai 2020 selon les notaires) et les situations de violences conjugales et familiales. Mais sans guère de possibilités de trouver un logement d'urgence. En effet, et c'est le cinquième problème, toutes les situations « charnières » se sont dramatiquement compliquées du fait de l'interdiction des déménagements, du gel des visites de logement, du non accès à la Justice de paix pour la résolution de conflits. Avec en perspective un solide embouteillage des demandes lors du déconfinement.

Des mesures d'urgence limitées

Certes les gouvernements régionaux ont adopté une série de mesures pour tenter de limiter les dégâts. Certaines ont été prises rapidement, comme le moratoire sur les expulsions, l'adaptation des loyers dans le secteur public, l'assouplissement des conditions permettant de proroger un bail, la fin des contrats de bail étudiant... Les banques ont réagi les premières en suspendant les remboursements d'emprunts hypothécaires dès le 22 mars 2020 et ceci est révélateur : mieux valait retarder les versements que risquer de se trouver confrontés à un défaut de paiement généralisé.

D'autres mesures ne sont arrivées que plus tardivement : par exemple, la possibilité pour les locataires du privé de négocier avec les propriétaires une prolongation du bail ou une baisse du loyer ; l'accès (conditionné) au « locaprêt » en Région wallonne (un crédit gratuit au locataire pour payer le loyer) ; les espaces d'hébergement des personnes sans-abri, ou encore un moratoire sur les coupures d'électricité. Mais ces mesures ont été timides : il y a par exemple eu peu d'informations autour du « locaprêt » et ce n'était jamais qu'une offre d'endettement pour les locataires en difficulté. Elles ont été limitées dans le temps : ainsi les moratoires régionaux sur les expulsions ont été levés trop tôt, puis reconduits, puis de nouveau levés (toujours trop tôt). Et surtout, elles se sont contentées de contenir une série de situations et de renvoyer pour l'essentiel à l'autorégulation du marché : locataires et propriétaires supposés être parties égales au contrat sont invités à négocier « librement ». Dans cet esprit, les revenus des propriétaires bailleurs ont été largement protégés et les locataires très peu soutenus. Enfin, strictement rien n'a été pensé pour les personnes dont la survie dépend du travail au noir et de petits jobs.

Socialiser et réguler

Pour changer la donne, le MOC et ses organisations revendiquent depuis longtemps une série de mesures dont les deux principales sont le renforcement de l'offre publique de logements et la régulation du marché. Il n'est pas le seul. Le Rassemblement wallon pour le droit à l'habitat (RWDH), dont le MOC est membre, a produit un plan de 16 mesures¹.

Renforcer l'offre de logements publics passe à la fois par le développement d'un parc social suffisamment étoffé mais aussi par une socialisation accrue du parc locatif privé, étant entendu qu'on ne peut pas faire sortir de terre des logements comme des champignons, surtout là où les espaces libres sont devenus plus rares. C'est ce que font les Agences immobilières sociales (AIS).

Dotées de financements publics, ces AIS gèrent des logements pour le compte de bailleurs privés et les mettent en location à des prix inférieurs à ceux du marché. En même temps, il faut aussi se donner les moyens d'une véritable régulation de ce marché, dans un dispositif qui articule étroitement grille des loyers, instance paritaire d'arbitrage en cas de plainte et taxation des loyers réellement perçus, déduction faite des charges... réelles. On en est très loin aujourd'hui, même si Bruxelles et la Wallonie se sont dotées de grilles indicatives de loyers.

Il faut aussi apporter un vrai soutien aux locataires dont le revenu ne permet pas d'assumer un loyer, même raisonnable, sur le marché locatif privé. On plaide ici pour une allocation-loyer à octroyer aux ménages dont la situation économique donne accès au logement social mais qui ne peuvent y entrer faute de place. La création d'un fonds public de garantie des loyers est également une mesure à creuser, aujourd'hui plus que jamais.

Les habitant.e.s au cœur des alternatives

Les difficultés croissantes dans l'accès au logement pour bon nombre de ménages ont induit des changements dans le rapport à l'habitat. Aux arguments économiques s'ajoutent des aspirations fondées sur le lien social, une conscience grandissante de l'urgence écologique, le refus de jouer le jeu des banques... Toutes ces raisons poussent des personnes et des collectifs à réinventer l'habitat hors du sentier battu et rebattu de « la maison quatre façades » achetée à crédit. La colocation a connu un boom impressionnant cette dernière décennie. L'habitat léger, hier encore disqualifié, est entré dans la législation wallonne au terme d'un remarquable travail en co-construction entre collectif d'habitant.e.s, administration, cabinet et universitaires. L'habitat groupé, sous ses diverses formes, rencontre un intérêt certain. Bien qu'encore fortement freiné chez nous par les incertitudes et les lacunes juridiques, le concept de *Community land trust* (CLT) est également prometteur. Né d'une stratégie historique dans les mouvements de lutte pour les droits civiques des Afro-américains, ce concept s'appuie sur la séparation de la terre (qui reste collective) et du bâti. On achète le logement, pas le sol sur lequel il est construit. Bruxelles dispose d'une structure CLT depuis quelques



Fabienne Denoncin

années déjà. En Wallonie, des associations ont relancé la chose et une étude de faisabilité est en cours.

Le confinement a aussi accentué les luttes citoyennes contre la chasse aux logements vides et pour arracher les conventions d'occupations temporaires, en particulier à Bruxelles. La problématique des expulsions a également émergé avec plus d'acuité et le RWDH a décidé d'y consacrer un travail spécifique de conscientisation et d'interpellation pour mettre la prévention au cœur des politiques.

Le MOC s'implique dans ces différentes initiatives qu'il investit, accompagne, soutient, promeut à différents niveaux : dans des collectifs comme les DAL (Droit au logement) de Tournai et Mouscron ; le CLAC de Ath (Collectif logement Ath citoyen) ; le

RBDL (Rassemblement brabançon pour le droit à l'habitat) ; par l'investissement dans le logement social (Charleroi et Brabant wallon) ; par des cycles de débats sur des alternatives comme à Namur, dans le soutien aux occupations temporaires comme à Bruxelles. Avec parfois du travail de première ligne comme à Mons...

Nous entrons dans une phase de déconfinement attendue depuis des mois. Il faudra prendre le temps de mesurer les effets de court et moyen termes. À côté du négatif, il y a aussi les manifestations de solidarité, d'entraide et d'inventivité des habitant.e.s, qui devront être considéré.e.s comme acteur.rice.s essentiel.le.s de cette évaluation. ●

1. Le plan est consultable sur www.rwdh.be

Noémie EMMANUEL et Martin WAGENER ♦ CIRTES/FOPES-UCLouvain

Trajectoires de femmes sans-abris : réalités et enjeux

Dans l'imaginaire collectif, la figure du « sans-abri » prend les traits d'un homme désaffilié, souffrant de troubles mentaux et d'addictions. Le nombre de personnes sans logement ne cesse d'augmenter en Belgique, avec un pourcentage de plus en plus important de femmes. En outre, le profil de ces sans-abris prend différents contours. Les derniers chiffres des dénombrements¹ donnent une image actualisée des différents profils des personnes sans-abris à Liège, Arlon, Gand, et dans la province du Limbourg². À Arlon, presque un tiers des personnes dénombrées sont des femmes. Même si elles sont un peu moins présentes dans la catégorie 'Espace public'(33,3%), elles représentent 40% de la catégorie 'Centre d'hébergement d'urgence' et 34,4% dans les services d'hébergement à moyen terme (maison d'accueil et hébergement de transit). Elles constituent aussi la moitié des personnes qui ne quittent pas une institution par manque de logement. Dans les lieux non appropriés, comme les tentes ou les garages, elles sont 3,7 % et elles forment plus d'un tiers des personnes qui logent auprès de la famille ou d'amis. Notons encore qu'à Arlon, beaucoup de femmes sont accompagnées d'enfants, dont la plupart vivent avec leur(s) parent(s) dans des logements de transit. Ces exemples chiffrés montrent la grande diversité des modes de séjour des femmes sans-abris.

En 2018, l'anthropologue Chloé Salembier analysait 40 récits de vie de femmes connaissant ou ayant connu des difficultés pour se loger au cours de leur vie³. En comparant leurs récits, des similitudes et des trajectoires communes sont apparues sous la forme de ruptures et de formes de domination. Présentes à différents moments de leur vie, ces ruptures sont liées à différents événements : divorce, maladie, accident, décès, faillite, licenciement, migration, guerre, endettement, catastrophe naturelle ou prison.

Dans la plupart des cas, ces ruptures marquent aussi une scission dans leurs parcours résidentiels. Cette idée était déjà présente dans les travaux de Nicolas Bernard : en effet, en cas de divorce, ce sont principalement les femmes qui quittent le logement ou le fuient, sans qu'elles aient toujours les ressources matérielles nécessaires⁴.

Quelques éléments de réponse de la précarité féminine

Dans notre société, les femmes souffrent, de manière structurelle, d'un manque d'accès au logement parce qu'elles éprouvent de la précarité matérielle, qui découle de différents mécanismes autour desquels notre société s'organise.

- *Le travail à temps partiel* pour répondre aux charges de la sphère familiale : en Belgique, les femmes représentent 81% des travailleur.euse.s à temps partiel⁵. En 2011, 32 femmes restaient au foyer pour un homme⁶.
- *L'écart de salaire* : l'écart salarial est de 21% en salaire annuel et mensuellement de 174 euros brut (notamment à cause du travail à temps partiel féminin)⁷.
- *L'écart de pension* : la différence du montant moyen des pensions entre hommes et femmes est de 330 euros par mois (24,8%). Les femmes ont une pension moyenne de 998,99 euros tandis que les hommes en ont une de 1329 euros⁸. En outre, 65,47% des bénéficiaires de la garantie de revenu aux personnes âgées sont des femmes⁹.
- *La monoparentalité* : en Belgique, 83% des chefs de familles monoparentales sont des femmes, qui ont un taux d'activité et d'emploi inférieur à celui des autres parents, mais aussi un taux de chômage et un pourcentage de bénéficiaires du RIS supé-

rieurs. Ces cheffes de familles salariées travaillent plus souvent à temps partiel que la moyenne de la population. Leur taux de risque de pauvreté est évalué à 35,5% alors que celui de la population globale est de 15,1%¹⁰.

Penser le sans-abrisme féminin à partir des expériences des femmes, un enjeu pour les politiques publiques

La précarité spécifique des femmes face au logement est directement liée aux rapports de genre. Et si ces rapports sociaux de genre déterminent les conditions d'accès des femmes au logement, ils vont aussi déterminer leurs conditions de vie dans la rue.

Les femmes qui perdent leur logement cherchent à tout prix à éviter la rue. Elles peuvent trouver refuge dans des abris précaires (squats, caravanes, etc.) ou chez des proches ou des ami.e.s. C'est ce qu'on appelle le sans-abrisme caché. Il est difficile d'avoir des chiffres précis pour appréhender ce phénomène. Mais les femmes concernées comme les acteur.rice.s de terrain (assistant.e.s sociaux.ales, animateur.rice.s de maison de femmes...) sont nombreux et nombreuses à témoigner de cette réalité : faire appel à un proche ou à la famille est souvent le premier recours pour fuir un conjoint violent ou faire face à la perte d'un logement, surtout avec des enfants. Mais ces réponses ne sont que temporaires et précaires. Lorsqu'elles vivent dans la rue, les femmes sont confrontées à d'autres réalités que les hommes¹¹ : elles sont exposées à d'autres types de violences (viols, agressions) ; elles sont amenées à développer d'autres types d'alliances et de pratiques pour se protéger (notamment la prostitution).

Une série de services et hébergements d'urgence répondent à des besoins impérieux, même si ces lieux et leurs règles sont souvent vécus par les femmes comme des expériences difficiles pour plusieurs raisons : manque d'intimité, règles et horaires stricts, agressions... Si ces hébergements protègent les femmes des risques de la rue, ils peuvent aussi être vécus comme un espace d'assujettissement, de manque de liberté, d'autant plus dur après une trajectoire marquée par les violences et les contraintes. Ces hébergements d'urgence leur permettent d'éviter de passer la nuit à la rue, mais ils n'offrent pas le suivi et le travail d'insertion souvent nécessaires aux femmes sans-abris. Les maisons d'accueil pour femmes offrent un autre type de suivi. Elles peuvent notamment y rester de jour comme de nuit, plusieurs semaines, le temps de se reposer, d'encaisser la violence ou la rupture subie, et de mettre en place le nécessaire pour commencer à se recréer une vie à soi (trouver un logement, parfois un travail, débloquer les aides sociales nécessaires, etc.). Or ces maisons d'accueil ne sont pas toujours accessibles pour les femmes qui se retrouvent à la rue. Tout d'abord, par manque de places. Ensuite, leurs conditions d'accès sont contraignantes : hébergement non gratuit, non-acçès pour les mères avec des enfants au-delà d'un certain âge, en cas de maladie, de handicap et pour les femmes sans-papiers. On saisit ainsi l'importance de faire émerger ces profils de femmes, leurs conditions de vie et leurs trajectoires pour mieux rendre compte de la réalité du sans-abrisme féminin. L'enjeu est de penser le sans-abrisme au départ de l'expérience des femmes afin



© Fabienne Denoncin

d'adapter les politiques publiques, les services d'aide et d'assistance, et répondre au mieux à leurs besoins. L'enjeu est aussi préventif : tenir compte de multiples dimensions des vies des femmes (conditions de travail, précarité matérielle, violences domestiques, monoparentalité, isolement social ...) pour leur éviter la perte d'un logement et de vivre à la rue. Les rapports sociaux de genre sont déterminants dans les trajectoires des femmes et leur accès ou non au logement. D'autres éléments, comme l'âge, l'origine ethnique, le parcours migratoire, l'orientation sexuelle sont eux aussi déterminants. Il semble essentiel de penser depuis ces réalités de vie et d'intégrer, dans les politiques publiques, le poids des rapports sociaux sur les trajectoires des individus, pour mieux assurer le droit au logement à toutes et tous. ■

1. Koen HERMANS et Patrick ITALIANO, *Dénombrement du sans-abrisme et de l'absence de chez soi. Rapport global*, Bruxelles, Fondation Roi Baudouin, KU-Leuven-ULiège, 2021.
2. Pour une analyse de ces chiffres d'un point de vue du genre, voir Martin WAGENER, « Le sans-abrisme à Bruxelles : une (in)visibilité toute relative... », *BIS... Bruxelles informations sociales*, 2014, n° 172.
3. Chloé SALEMBIER, « De la petite maison dans la prairie aux marchands de sommeil. 40 récits de femmes pour analyser les ruptures, besoins et modes de débrouille face à l'inégalité de l'accès au logement », *Chroniques féministes*, 2018, n° 122, pp. 5-8.
4. Nicolas BERNARD, « Femmes, précarité et mal-logement : un lien fatal à dénouer », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, 2007/25, n° 1970, pp. 5-36.
5. Institut pour l'égalité des femmes et des hommes (IEFH), *Femmes et hommes en Belgique : Statistiques et indicateurs de genre*, Bruxelles, IEFH, 2^e édition, 2011, p.125.
6. *Ibidem.*, Tableau 39, p.96.
7. Service public fédéral Emploi, Travail et Concertation sociale, *Egalité Femmes-Hommes : écart salarial*, (en ligne) <https://emploi.belgique.be/fr/themes/egalite-et-non-discrimination/egalite-femmes-hommes-lecart-salarial>
8. IEFH, *op.cit.*, Tableau 31, p.72.
9. Service fédéral des Pensions, *Statistique annuelle des bénéficiaires de prestations 2019*, traitement Service de lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale, 2019 (en ligne) www.sfpd.fgov.be/files/1748/fr_statistique_2019.pdf
10. Philippe DEFYEY, *Le point sur les familles monoparentales*, Institut pour un Développement Durable, mars 2015 (en ligne) www.iddweb.eu/docs/Monoparentales.pdf
11. Romain LLAGRE, Annette PERDAENS, et Martin WAGENER, *Femmes en rue, dans les services d'hébergement d'urgence, et les maisons d'accueil bruxelloises*, Bruxelles, Centre d'appui au secteur bruxellois d'aide aux sans-abri-La Strada, 2015 ; Marine MAURIN, « Femmes sans abri : vivre la ville la nuit. Représentations et pratiques », *Les annales de la recherche urbaine*, 2017, n° 112, pp.138-149 ; Marjorie LELUBRE, « La féminisation du sans-abrisme bruxellois : une évolution à mieux définir », *Brussels Studies*, 2012, n°62.

Caroline ROSILLON et Mélissa GONAY ♦ UNIA Liège-Verviers

Les discriminations raciales : un obstacle dans l'accès au logement

Disposer d'un logement convenable et adapté à ses besoins conditionne l'ensemble des autres aspects de la vie ainsi que l'accès aux principaux droits sociaux. Pourtant, de nombreuses personnes rencontrent encore aujourd'hui de réelles difficultés à se loger du fait d'un manque criant de logements adaptés à leurs ressources mais également parce qu'elles sont victimes de discriminations sur le marché du logement privé ou public.

Unia est une institution publique indépendante qui lutte contre la discrimination et promeut l'égalité en Belgique¹. Sa mission s'exerce dans plusieurs axes de travail, dont la sensibilisation, le traitement individuel des signalements des citoyen.ne.s victimes de discrimination et la rédaction de recommandations à l'attention des autorités. Quotidiennement, Unia reçoit des signalements de candidat.e.s locataires qui se voient refuser un logement, par exemple, parce qu'ils sont d'origine étrangère, qu'ils bénéficient de l'aide du CPAS ou qu'ils sont en situation de handicap. Une de ses missions principales est de traiter ces signalements dans le cadre de la législation anti-discrimination.

La discrimination et ses manifestations dans le logement

On parle de discrimination lorsqu'une personne est traitée de manière moins favorable qu'une autre sur la base d'un ou plusieurs critères protégés, dans une situation comparable et sans justification pertinente. La loi interdit les discriminations basées sur une liste de 20 critères dits « protégés »². Dans le domaine du logement, les discriminations pour lesquelles Unia est le plus souvent interpellé sont fondées sur les critères « raciaux » (qui regroupent la nationalité, la couleur de peau, l'origine nationale ou ethnique...); la fortune; le handicap, l'état de santé ou encore la composition de ménage. Les autres critères³ peuvent également être sources de discrimination au logement mais de manière plus ponctuelle.

En 2020, 707 signalements concernant le logement ont été déposés, dont 283 dossiers ont été ouverts⁴. Parmi eux, près de la moitié relèvent du critère de la fortune (40%). On observe le nombre le plus important de dossiers liés à ce critère en Wallonie. Viennent ensuite les critères dits « raciaux » (27%) et le handicap (7%).

La discrimination peut se présenter à différentes étapes du processus de vente ou de location. Ainsi, mentionner « CDI exigé » ou « pas de CPAS » dans une annonce est discriminatoire. Faire varier les prix du loyer en fonction du profil du.de la candidat.e est discriminatoire. Annuler la visite d'un appartement, quand on s'aperçoit que la personne candidate locataire porte un foulard, est aveugle ou enceinte est discriminatoire. Enfin, en cours de bail, refuser un aménagement dit « raisonnable » pour un locataire en situation de handicap est aussi une forme de discrimination.

À ces différentes étapes, les comportements discriminatoires peuvent prendre de multiples formes. Les exemples suivants illustrent les formes les plus courantes dans l'accès au logement.

Un.e propriétaire refuse systématiquement toutes les personnes ayant un nom à consonance étrangère. Il s'agit ici d'une discrimination directe parce que la personne est traitée de manière moins favorable qu'une autre en raison d'une caractéristique protégée par la loi.

La discrimination peut parfois être indirecte lorsqu'une mesure à première vue neutre entraîne malgré tout des effets discriminatoires. Par exemple, exiger d'un.e candidat.e d'être résident.e permanent.e en Belgique (donc posséder un titre de séjour illimité) pourrait constituer une discrimination indirecte sur la nationalité.

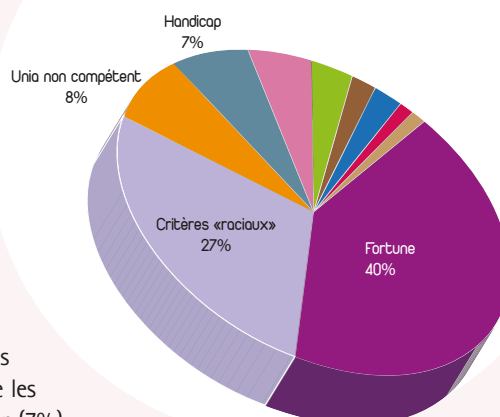
Un.e propriétaire passe par une agence immobilière pour louer son appartement, il.elle exprime ses préférences à l'agence et demande de ne pas retenir les candidat.e.s musulman.ne.s ou d'origine africaine. Il s'agit-là d'une injonction à discriminer qui consiste à donner l'ordre à quelqu'un de discriminer. Si l'agence accepte la demande discriminatoire du.de la propriétaire, tant le.la propriétaire que l'agence se rendent coupables de discrimination.

Enfin, la loi prévoit l'obligation de mettre en place des aménagements raisonnables. Un aménagement raisonnable modifie un environnement inadapté pour le rendre accessible à une personne en situation de handicap. Le refus d'aménagement raisonnable est aussi une forme de discrimination.

Et dans le logement ?

Les personnes victimes de discrimination dans l'accès au logement sur base de leur origine ou de leur couleur de peau sont malheureusement encore nombreuses – sur le marché du logement privé en particulier. Selon la législa-

Dossiers de discrimination dans le logement ouverts en 2020 en Belgique, par critères



tion anti-discrimination, toute distinction directe sur la base des critères raciaux est une discrimination, sans aucune justification possible.

En 2020, Unia a ouvert davantage de dossiers fondés sur les critères raciaux dans le domaine du logement. En Wallonie, ils représentent 12% des dossiers logements (contre 7% l'année précédente). Ce constat est corroboré par des études récentes menées par la VUB en Wallonie et à Bruxelles concernant les pratiques discriminantes des agents immobiliers et propriétaires privés. Ainsi, des tests de situation⁵ ont révélé un taux de discrimination sur la base de l'origine très élevé dans certaines villes wallonnes⁶.

L'origine des candidat.e.s locataires peut donc constituer un facteur d'exclusion dès les premiers contacts avec les propriétaires ou les agents immobiliers. Le type d'informations que les bailleurs exigent de connaître à un stade précoce du processus de sélection est parfois source de discrimination puisqu'elles permettent de connaître l'origine des candidat.e.s, notamment et, ainsi, d'utiliser ces critères pour établir une pré-sélection en fonction des préférences du propriétaire.

Or, ces informations ne sont pas pertinentes à ce stade de la sélection, mais sont aussi contraires au décret wallon relatif au bail d'habitation et aux règles relatives à la protection de la vie privée. Unia est ainsi souvent amené à exiger, auprès des agences immobilières notamment, des modifications de leurs formulaires de candidature pour que les données relatives à la nationalité ou à l'origine des candidat.e.s ne soient pas prises en compte dans le processus de sélection.

Lutter contre les discriminations raciales dans le logement, comme dans d'autres domaines d'ailleurs, est particulièrement complexe dans la mesure où il est souvent difficile d'établir la preuve qu'une candidature a été refusée sur base de motifs racistes. Aussi, pour aider les locataires discriminé.e.s à obtenir des preuves de la discrimination, Unia a développé un outil de testing expliquant les étapes à suivre pour obtenir des éléments matériels concrets et solides pour arriver à prouver la discrimination raciale⁷.

Déposer un signalement à Unia, et après ?

Il est toujours pertinent de signaler une situation à Unia qui, au minimum, conseille les personnes sur les moyens d'action possibles. Lorsqu'Unia ouvre un dossier suite à un signalement, plusieurs démarches sont possibles. Dans le cas où une personne est directement victime de discrimination et que les éléments dont elle dispose pour le démontrer sont suffisamment solides, Unia peut intervenir auprès du/de la propriétaire ou de l'agence immobilière pour l'interpeller, rappeler la loi et, éventuellement, obtenir une réparation pour le/la requérant.e. Unia privilégie toujours le dialogue et la recherche d'une solution négociée avec les parties mises en cause, comme dans l'exemple suivant.

Une agence immobilière prend des mesures structurelles à la suite d'un cas de discrimination

Un homme d'origine étrangère est intéressé par un logement mais il ne parvient pas à décrocher un rendez-vous au prétexte que le logement serait déjà loué. Pourtant, des connaissances d'origine belge obtiennent rapidement une réponse et visitent le bien. L'homme contacte alors Unia. Après une longue période de négociations et une intervention de l'Institut Professionnel des Agents Immobiliers (IPI), Unia et l'agence arrivent à une solution et aux engagements suivants de la part de l'agence :

- *Attirer l'attention des propriétaires sur l'illégalité des demandes discriminatoires ;*
- *Adresser des excuses écrites au candidat locataire ;*
- *Prévoir une clause anti-discriminations dans les contrats avec les propriétaires ;*
- *Placer une affiche d'Unia de façon visible dans l'agence.*

Dans certains cas, rares, lorsque le dialogue et la négociation s'avèrent impossibles et que les éléments d'un dossier sont suffisamment forts, Unia peut se tourner vers la justice. Le cas suivant en est un exemple.

Obtenir une preuve par téléphone ou par email

Par téléphone

1. J'appelle en utilisant mon nom et repose ma candidature. L'enregistre la conversation.

2. Le même jour, je demande à une connaissance ou à une association de rappeler avec un nom à consonance « belge » et d'enregistrer la conversation. Le profil utilisé doit être comparable.

3. Si la réponse est différente, je conserve la preuve et la transmets à Unia.

[Plus de détails sur le contact par téléphone >](#)

Par email

1. J'envoie un email à mon nom pour reposer ma candidature.

2. Le même jour, je demande à une connaissance ou à une association d'envoyer un email similaire avec un nom à consonance « belge ». Le profil utilisé doit être comparable.

3. Si la réponse est différente, j'envoie un nouvel email à mon nom pour demander si la situation a évolué et si le bien est disponible.

4. J'envoie ensuite les différents échanges d'emails à Unia.

[Plus de détails sur le contact par email >](#)

Un tribunal condamne une agence pour discrimination raciale

Un candidat locataire belge d'origine africaine contacte une agence immobilière. Il transmet tous les documents requis mais reçoit le message que le propriétaire a choisi un autre candidat. Il demande à une personne d'origine belge de contacter l'agence, qui l'informe que le bien est toujours libre. Les conversations téléphoniques ont été enregistrées.

Sur base des enregistrements, le juge constate qu'il y a bien discrimination directe. La victime est indemnisée et l'agence doit afficher la décision dans ses locaux et le bulletin de l'Institut Professionnel des Agents Immobiliers (IPI). Unia était partie à la cause.

Dans ce dossier, le « testing » réalisé par le candidat locataire a été décisif puisque les enregistrements téléphoniques ont permis d'apporter la preuve, devant le juge, qu'une discrimination directe sur la base de l'origine du candidat avait été commise.

Au-delà de l'individuel, vers un changement de politique

Au-delà des dossiers individuels, Unia exerce aussi un rôle de plaidoyer auprès des autorités, aux différents niveaux de pouvoir (fédéral, régional, communautaire et communal). En Wallonie, en particulier, Unia dialogue depuis plusieurs années avec les autorités régionales afin d'insuffler des actions et des politiques spécifiques de lutte contre les discriminations au logement. Ainsi, Unia se réjouit d'avoir vu émerger en 2020 le plan du Gouvernement wallon de lutte contre les discriminations dans l'accès au logement. Après des villes aussi, Unia fait ce travail de recomman-

dation et d'accompagnement. C'est ainsi qu'en novembre 2019, Unia organisait une rencontre entre différent.e.s représentant.e.s de villes wallonnes et les autorités de la ville de Gand, métropole qui a été précurseuse en matière de *testing* sur le marché du logement en Belgique. Cette visite a été fructueuse puisqu'aujourd'hui ces villes, rejointes depuis par d'autres, ont décidé d'initier des projets locaux de lutte contre les discriminations au logement sur leurs territoires et d'échanger sur leurs expériences respectives en la matière. On le voit, les pouvoirs locaux se posent comme des acteurs, des partenaires essentiels et même incontournables dans la lutte contre les discriminations. ●

1. Pour en savoir plus : www.unia.be
2. Décret wallon du 6 novembre 2008 relatif à la lutte contre certaines formes de discrimination.
3. Les autres critères sont : les convictions philosophiques ou religieuses, l'orientation sexuelle, l'âge, l'état civil, les convictions politiques, les convictions syndicales, les caractéristiques physiques ou génétiques, la naissance, l'origine ou la condition sociale, le sexe et la langue.
4. Unia ouvre un dossier lorsque le signalement renvoie à un motif de discrimination pour lequel Unia est compétent ou qui a trait aux droits des personnes handicapées et que l'auteur.e du signalement attend un avis concret ou une autre intervention.
5. À chaque fois, deux candidat.e.s se sont présenté.e.s à l'agence ou au propriétaire, avec une seule différence: le.la premier.ère candidat.e a un nom à consonance étrangère, le.la second.e un nom à consonance belge. Lorsque le.la premier.ère candidat.e n'est pas invité.e ou ne reçoit pas de réponse et que le.la second.e obtient une suite à sa demande, on peut parler d'une présomption de discrimination fondée sur l'origine.
6. P.P. VERHAEGHE, *Ethnic discrimination on the housing market of Wallonia: an explorative study*, Bruxelles, VUB, 2020.
7. www.unia.be/fr/sensibilisation-et-prevention/outils/prouver-une-discrimination-raciale-au-logement-comment-le-prouver

Unia, rue Royale 138, 1000 Bruxelles Tél.: 0800 12 800

Pour signaler une discrimination, utilisez le formulaire en ligne sur le site d'Unia : www.unia.be

Jean-François RASSCHAERT ♦ CIEP Namur

Habiter autrement... l'éducation permanente

Après avoir réfléchi à la manière d'organiser les grandes conférences sur des questions de société (en distanciel ou en présentiel) suite aux expériences de confinement, l'équipe du CIEP Namur a voulu apporter sa pierre à l'édification d'une société renouvelée. L'idée était de proposer des rendez-vous qui pourraient potentiellement apporter davantage de changements tangibles dans notre société, avec un programme pour explorer des pistes très concrètes que les personnes intéressées pourraient mettre en œuvre dès la fin de l'épisode covid. En d'autres termes, l'idée était de défricher suffisamment une thématique pour pouvoir apporter différentes réponses à la question posée par le sociologue français Bruno Latour quelques mois plus tôt : *où atterrir ?*

Entre logement et habitat ?

Avoir été obligé.e.s de passer une bonne partie des derniers mois entre les quatre murs de notre chez-nous a certainement eu une influence sur le choix de la thématique centrale des conférences. Toujours est-il que nous avons décidé en équipe d'explorer des facettes novatrices et méconnues de l'habitat. L'habitat, et non pas le logement, parce que l'habitat recouvre un champ plus vaste : on peut habiter sa maison, son appart, mais aussi sa rue, son quartier, un espace vert, une ZAD.... Choisir l'habitat permettait d'envisager une vision davantage « méta », systémique de la question de l'occupation de l'espace par ses habitant.e.s. Nous savions que ce ne serait pas trop difficile d'avoir de la matière, dans un momentum où la culture de l'habitat est en profond boulever-

sement avec de plus en plus de personnes qui rêvent désormais moins d'une villa quatre façades que de liberté économique, de sens de l'existence, de mobilité, de souplesse et bien sûr de maintien d'une planète habitable pour leur génération et celles qui suivent.

En nous focalisant sur des initiatives sortant des chantiers battus, nous pouvions faire d'une pierre deux coups en informant les citoyen.ne.s sur ces formes d'habitat, mais aussi en alimentant les réflexions intra-muros pour redonner du souffle et de nouvelles perspectives à des instances comme le GT Logement du MOC de la province de Namur. En plus de lier des considérations théoriques et pratiques, ces soirées allaient peut-être permettre au CIEP de Namur d'établir des connexions avec toute une série d'associations et de citoyen.ne.s issu.e.s d'un courant « alternatif » et qui sont parfois réticent.e.s à s'ouvrir à des mouvements sociaux institutionnalisés comme le MOC et aux risques de tentatives d'influence, voire de récupération.

Des alternatives pour un changement

Avec les thématiques choisies, notamment les *Community Land Trust* (CLT), l'habitat groupé, le projet de la Mutualité chrétienne autour d'un lieu de vie intergénérationnel Vivagora à Walhain-Saint-Paul, l'expérience de Marinaleda, l'habitat léger, les initiatives de quartier... nous avons fait un sacré pas en direction de ces acteur.rice.s qui œuvrent pour un changement de paradigme. Tout en étant attentifs à la lutte contre « la fin du monde », nous n'avons pas pour autant négligé le côté « fin du mois » avec deux séances, l'une consacrée au fait de pouvoir se trouver un toit quand on est une personne sans-abri ou migrante, et l'autre présentant une asbl qui met en place des occupations temporaires de bâtiments vides sur Bruxelles et une coopérative citoyenne qui fait du logement social. Pour ponctuer le cycle, il semblait important de questionner le rôle des pouvoirs locaux dans l'émergence de ces nouvelles manières d'habiter. Le moins que l'on puisse dire, c'est que le contenu de cette ultime séance ne nous a pas déçus !

Quel bilan tirons-nous de cette seconde expérience de série de webinaires ? Le premier c'est qu'en termes de fréquentation, les séances ont atteint des chiffres qu'on n'aurait jamais obtenus en présentiel. Le net permet de dépasser les limites spatio-temporelles des séances en présentiel : plus besoin d'être libre à un moment bien précis et plus besoin d'habiter dans un rayon raisonnable pour pouvoir rejoindre le lieu de la conférence. Cette dernière considération est une arme à double tranchant parce que la « liquéfaction » du public potentiel rend singulièrement plus difficile la captation de celui-ci, que ce soit en termes de plan de promotion beaucoup plus ardu à déterminer ou de concurrence inédite avec des événements qui peuvent avoir lieu à plusieurs centaines de kilomètres.

Au niveau du fond, cette série de webinaires a été on ne peut plus pertinente à l'heure où un changement fondamental de paradigme apparaît de plus en plus non seulement comme collectivement obligatoire, mais aussi comme personnellement salutaire quand se multiplient les situations de précarité, les burn-outs et autres éco-angoisses. Tout ceci nous a donné l'envie d'aller encore

plus loin et d'envisager la mise sur pied à l'automne 2021 d'une sorte de « salon de l'habiter autrement » où, pendant une ou deux journées, les gens viendraient à Namur découvrir les initiatives abordées en ligne (mais pas que...) et rencontrer leurs porteurs sur des stands, lors de mini-conférences et de visites. Ce serait une occasion unique et nécessaire non seulement de surfer sur l'intérêt suscité et de valoriser les connaissances engrangées par les animateur.rice.s lors de ces webinaires, mais aussi de pouvoir faire se rencontrer des personnes qui, outre le fait d'avoir un même questionnement ou envie, habitent peu ou prou sur le même territoire. Car les activités en présentiel ont un avantage certain : elles permettent la rencontre et tout le côté informel qu'elle engendre comme les échanges d'idées, de savoirs et de coordonnées entre les participant.e.s. Et il n'y a rien à faire, créer des dynamiques, y compris au sein du MOC Namur dont certaines O.C. sont très investies dans le champ de l'habitat, c'est un atout indéniable au moment de passer des idées et des paroles aux actes. À ce titre, aider à faire advenir sur notre territoire au moins une des initiatives découvertes lors de ces rendez-vous est une perspective très motivante pour notre équipe. Y a (presque) plus qu'à... ●

Toutes les séances peuvent être consultées sur le net en tapant dans un moteur de recherche « youtube » et « CiepMoc Namur ».



Fabienne Denoncin

Zoé MAUS ♦ CIEP Communautaire

Angela.D : toute femme a droit à un toit

« Pour nous, le fait d'avoir un logement à elles permet aux femmes de briller dans tous les autres aspects de leur vie. Ce n'est pas à négliger ».

Qui sont-elles?

Lancée en 2018, l'asbl Angela.D est issue de la rencontre et de la réflexion de femmes autour des questions d'accès au logement pour les femmes. Après avoir visité la maison des Babayagas, résidence sociale autogérée de femmes âgées à Montreuil, près de Paris, elles ont voulu croiser le genre et le logement. Ce collectif pluridisciplinaire est composé de militantes, d'urbanistes, d'architectes, de sociologues, d'animatrices en éducation permanente... ainsi que de femmes formées venant d'autres pays, dont les diplômes ne sont pas reconnus.

Angela.D poursuit **trois objectifs** : attirer l'attention sur le logement comme marqueur social des inégalités entre les hommes et les femmes mais aussi sur les discriminations dont souffrent les femmes migrantes ou sans-papiers, contribuer à une politique équitable d'accès au logement pour les femmes et réduire les obstacles qui entravent leur autonomie.

Le nom Angela.D a été choisi en référence à Angela Davis, militante afro-américaine des droits humains, mais il s'agit aussi de l'abréviation d'Association Novatrice pour Gérer Ensemble le Logement et Agir Durablement.

L'accès au logement, une question genrée

L'accès au logement est hiérarchisé en fonction du genre. En Région bruxelloise, les catégories sociales rencontrant le plus de difficultés à y accéder sont les familles monoparentales, les personnes isolées et les ainé.e.s. Autant de catégories dans lesquelles les femmes sont surreprésentées. Les femmes seules qui ont la charge d'un ou de plusieurs enfants, les femmes qui veulent quitter leur ménage mais n'ont pas de preuves de précédent paiement

de loyer, les femmes âgées isolées, les femmes racisées et, dans certains cas, les personnes non-binaires, subissent de plein fouet la pénurie de logements adaptés, salubres et abordables et sont trop souvent victimes de discrimination quand il s'agit de louer ou d'acquiescer un bien.

D'autres facteurs entrent également en ligne de compte, notamment des facteurs économiques, tels que l'écart salarial¹ entre hommes et femmes et les différences de pensions². Les femmes sont aussi discriminées simplement parce qu'elles sont des femmes. Certain.e.s propriétaires refusent par exemple de louer à des femmes seules avec enfants. Des femmes relatent aussi des formes de surveillance de la part de leur propriétaire. Lorsqu'elles souhaitent acheter un logement, elles rencontrent plus de problèmes pour obtenir un crédit ; les banques rechignent aussi à ouvrir un crédit à des femmes seules.

De l'autonomie des femmes dans un habitat groupé

Le logement est donc directement en lien avec les possibilités des femmes à habiter un lieu et à y vivre de manière autonome. C'est à partir de tous ces constats que plusieurs actions ont été entamées.

Suite à un colloque organisé en octobre 2018 à l'UCLouvain autour du genre et de l'accès au logement, mais aussi des démarches afin d'obtenir des subsides pour soutenir ses projets, Angela.D a reçu, avec d'autres partenaires, un subside européen (UIA) pour créer le projet CALICO (*Care and Living in Community*). Ce projet de cohabitation à Forest vise à offrir une mixité générationnelle et sociale en interaction avec le quartier. Concrètement, Angela.D propose 10 logements (sur les 34 au total) à des femmes en situation de précarité ou vieillissantes.

Le rôle d'Angela.D est d'intégrer une dimension féministe à l'ensemble du projet. Premièrement, l'habitat sera mixte mais les contrats seront aux mains des femmes, qui prendront les décisions. Deuxièmement, il s'agit de conscientiser les différents partenaires à la perspective du genre, en questionnant les nouveaux modes de gouvernance au sein de l'habitat groupé ou participatif pour qu'il s'agisse de modes de décision partagés. Qui prend la parole lors des réunions ? Quel est le temps de parole imparti ? Comment les femmes peuvent-elles venir aux réunions vu les tâches domestiques qui continuent de leur incomber ? Comment construire une mutualisation des tâches de soin aux autres au sein de l'habitat et avec les autres habitats groupés ? Le but est d'aborder toutes les questions qui peuvent permettre de s'engager vers une forme



© Fabienne Denoncin

d'autogestion pour les femmes et par des femmes. Les habitantes et membres de l'association décideront des modalités de gestion de leur habitat groupé (règles de vivre ensemble, attribution des logements...). Sans être opposées à la mixité, les membres de Angela.D ont attribué, à ce stade, l'ensemble des appartements à des femmes dans les conditions d'accès au logement social. Pour elles, appliquer à leur habitat la non-mixité est considéré comme une stratégie transitoire pour renforcer les femmes entre elles sans être confrontées à des rapports de domination. Le collectif défend dans le projet CALICO une troisième dimension féministe : transformer cette expérience pilote en plaidoyer pour favoriser l'accès au logement des femmes précaires en Région bruxelloise.

L'occupation de logements pour les plus démunies

L'asbl mène et va mener des actions de sensibilisation et de formation aux questions d'égalité homme-femme, tant auprès des acteur.rice.s du projet CALICO qu'à l'échelle du quartier et de la ville. En outre, les membres souhaitent mettre leur capacité à gérer un habitat groupé tel que développé dans le projet CALICO, au service d'autres projets dédiés au logement ou à l'occupation temporaire de logements mis à disposition de femmes précarisées. En effet, la crise sanitaire actuelle aggrave encore les inégalités structurelles auxquelles les femmes sont confrontées en termes

« Transformer cette expérience pilote en plaidoyer pour favoriser l'accès au logement des femmes précaires en Région bruxelloise. »

de logement. Sans Coronavirus, être mal ou non logées pèse déjà lourdement sur elles. Mais les mesures prises pour contrer la pandémie impactent un nombre non négligeable de personnes mal logées ou sans logement. Les problèmes se cumulent avec un manque criant de logements sociaux. Et ce sont les femmes qui payent le tribut le plus lourd à la crise sanitaire et à la crise du logement abordable. Parmi elles, les femmes sans-papiers, à la croisée des discriminations sexistes, racistes et classistes sont largement privées de leurs droits les plus fondamentaux. C'est pourquoi Angela.D s'oriente aujourd'hui vers des projets d'occupation temporaire seuls à même d'être en ligne avec les capacités financières ou les réalités administratives de ces femmes.

En parallèle au projet CALICO, le collectif réfléchit aussi à un projet communautaire en investissant des lieux et non l'inverse. La situation d'urgence place Angela.D dans un équilibre tendu entre le temps long de projets alternatifs exemplaires et l'urgence d'établir un rapport de force pour des changements structurels



© Fabienne Denoncin

profonds. C'est pourquoi Angela.D appelle les autorités belges à mettre en œuvre des solutions pérennes et structurelles pour garantir l'accès à un logement décent et abordable pour toutes et tous, tout en faisant du logement une ressource qui permet l'émancipation et l'autonomie des habitant.e.s. Ces revendications sont également en lien avec celles défendues lors du 8 mars avec le Collectif.e.f 8 mars et lors des mobilisations de la Journée d'action pour le droit au logement du 28 mars³.

En savoir plus et soutenir le projet :

Angela.D - Avenue de la Toison d'Or, 72 à 1060 Saint-Gilles
Tél. : 0493 92 92 29 - Mail : angelad.asbl2018@gmail.com
www.angela-d.be

Facebook : [Angela-D-Le-logement-par-les-femmes-pour-les-femmes](https://www.facebook.com/Angela-D-Le-logement-par-les-femmes-pour-les-femmes)

1. Selon Statbel, en Belgique, les femmes gagnent 6% de moins que les hommes pour un temps plein ; au niveau européen, l'écart est de 16%. Elles représentent 81% des contrats à temps partiel, ce qui a un impact direct aussi sur leur pension. Par ailleurs, s'il était valorisé, le travail domestique rapporterait au moins un tiers du PBI.
2. En Belgique, en 2019, les femmes reçoivent une pension moyenne de 810 euros et les hommes de 1.245 euros. Une femme sur trois touche moins de 750 euros de pension (voir *Arelle*, n°225-226).
3. Voir l'article « *À qui la rue? À nous la rue* », publié dans ce numéro pages 18-20.

Charlotte RENOUPREZ ♦ Équipes populaires Bruxelles

Les femmes s'organisent pour défendre leur droit au logement !

Les Équipes Populaires de Bruxelles organisent au sein de la Maison Mosaïque de Laeken des ateliers logement avec un double but : d'une part, donner des réponses pratiques et précises à des questions que se posent les femmes en lien avec leur logement, et les rediriger vers le service compétent le cas échéant (Comment purger mon radiateur ? Qui a la responsabilité de l'entretien de la chaudière ? Comment est calculé le loyer dans un logement social ? Quelle est la procédure en cas d'expulsion ? Que doit contenir un contrat de bail ? ...); d'autre part, grâce au partage d'expériences, permettre la prise de conscience collective et susciter l'envie de se mettre en mouvement ensemble pour défendre le droit à vivre dans un logement décent pour tous et toutes.

Les ateliers ont été mis en place suite à un constat partagé par les animatrices alpha/FLE de la Maison Mosaïque : toutes les femmes du groupe, quel que soit leur statut (locataire d'un logement social, locataire d'un logement privé, propriétaire), voient régulièrement leur droit au logement bafoué, d'une manière ou d'une autre. Elles sont toutes dans la même galère : elles vivent quotidiennement des situations inacceptables en lien avec leur lieu de vie et n'en parlent pas assez. Peut-être par honte de vivre dans un logement insalubre, de ne pas être capable de subvenir aux besoins de sa famille ? Parce qu'on a envie de se dire que, finalement, ce n'est pas si grave ? En tous cas, ne pas en parler renforce ce sentiment de honte et cette impression d'être isolée face à la situation, mais aussi laisse place au fatalisme et à l'idée qu'on ne peut de toute façon rien y faire. Or, le mal logement est un phénomène largement répandu dans notre société, surtout à Bruxelles où les loyers ne sont soumis à aucune régula-

tion et explosent. Entre 2004 et 2018, les loyers à Bruxelles ont augmenté de plus de 25% hors inflation¹ et aujourd'hui le loyer moyen d'un appartement y est de plus de 1100 euros², alors que plus d'un tiers de la population vit sous le seuil de risque de pauvreté. Les femmes en tête. En outre, 41% des enfants bruxellois vivent dans un logement insalubre³, qui se traduit concrètement par des moisissures, de l'humidité, trop peu de lumière, trop de bruit et des températures trop froides. Lors du dernier dénombrement organisé par *La Strada (Centre d'appui au secteur bruxellois d'aide aux sans-abris)* en octobre 2020, plus de 5300 personnes étaient considérées comme sans-abri ou mal logées⁴. Face à ces constats, on comprend assez vite qu'il ne s'agit pas d'un problème individuel, reposant sur les épaules des personnes mal logées. Il était donc urgent d'en parler et de déconstruire cette idée que « *C'est de ma faute si je vis dans un logement insalubre, c'est à moi de chercher un meilleur salaire/déménager/...* » : en effet, il s'agit bien d'un problème structurel, qui doit être traité comme tel. Et de s'organiser pour changer les choses.

Comment déconstruire ces a priori ?

Un partage d'expériences a permis d'identifier les problématiques communes vécues par les femmes, les regrouper par thématiques, et en faire des revendications. Ensemble, quatre de ces revendications prioritaires ont été identifiées et sont devenues **des slogans** : *Des logements salubres, maintenant ! Baisse des loyers ! Des logements adaptés à la taille de nos familles ! Plus de logements publics sociaux, plus vite !* Un constat était largement partagé par les participantes : la mauvaise qualité des logements. Faire croire que cela

serait dû à un manque de soin de la part des locataires relève soit d'un manque total de connaissance de la réalité de terrain, soit d'une condescendance crasse à l'égard des locataires en question. À l'écoute des femmes, on se rend compte qu'il s'agit plutôt d'installations vétustes, parfois mal agencées, ne permettant pas d'aérer les pièces de manière optimale, d'une mauvaise isolation, de matériaux de mauvaise qualité, faisant par ailleurs exploser les factures d'énergie. Or, lier le social et le climat est un enjeu important pour le futur. Rénover le parc de logements publics et améliorer leurs performances énergétiques permettraient d'associer deux enjeux : éviter le gaspillage d'énergie, et permettre à la population d'être logée dans des conditions dignes et moins coûteuses. Mais ce changement ne peut être pensé sans un encadrement des loyers du secteur privé, afin d'éviter que rénovation du bâti ne rime avec explosion des loyers. Lors de la construction/rénovation de ces logements, il faudrait aussi, selon les femmes, penser aux familles nombreuses, qui ont de plus en plus de mal à trouver des logements (publics et privés) suffisamment grands pour loger toute la famille et permettre à leurs enfants d'avoir assez d'espace pour faire leurs devoirs et s'épanouir. On connaît les conséquences de cette situation sur la santé mentale des membres de la famille et sur le suivi scolaire des enfants, d'autant plus après une année de confinement.

Faire entendre nos voix

Face à l'ampleur du combat à mener, nous nous sommes focalisées sur deux revendications : la rénovation du bâti et l'encadrement des loyers. Mais comment se mettre en mouvement et faire entendre nos voix ? Après avoir visionné plusieurs reportages et documentaires sur des mobilisations d'ici et d'ailleurs

et s'être interrogées sur les réflexions menées par d'autres groupes (notamment les actions de l'APA à Barcelone, des collectifs d'habitant.e.s de logements sociaux à Montréal, le groupe d'habitant.e.s de Saint-Gilles avec le film « *Places Nettes* », un groupe de mamans en Angleterre, etc...), un plan d'action a été défini ensemble, qui mêlerait interpellations citoyennes, création d'outils de communication vers l'extérieur avec une capsule vidéo, et apprentissage du français. L'idée était de rédiger une interpellation pour le conseil communal de la Ville de Bruxelles à propos de l'état des logements publics sur leur territoire (logements vides et logements insalubres), et de réaliser deux histoires digitales pour appuyer nos propos ; elles pourraient être diffusées à l'extérieur de la Maison Mosaïque pour toucher d'autres femmes et locataires précaires.

Nos deux histoires digitales raconteraient l'histoire de deux femmes mal logées, qui nous incarneraient toutes. Cet exercice a permis par ailleurs de pratiquer l'apprentissage du français, qui reste un enjeu important des ateliers, et nous a forcées à préciser le message que nous voulions porter. Après la rédaction du *storyboard*, les étapes suivantes étaient l'enregistrement des voix off, le choix des images et le montage de la vidéo. Malheureusement, avec le coronavirus, la fermeture des Maisons Mosaïque et l'impossibilité de se réunir, la dynamique du projet a connu un coup d'arrêt.

À l'heure actuelle, le processus avec le groupe n'a pu encore reprendre, les animations de groupe en éducation permanente étant toujours en pause. Le souhait est de redémarrer les activités dès que possible : une des choses que le confinement a mis en lumière est l'impact de

notre lieu de vie sur notre santé (mentale et physique). Et là-dessus, nous ne sommes pas tous et toutes logé.e.s à la même enseigne... ●

1. « Pour une baisse des loyers à Bruxelles » (carte blanche), *Le Vif*, 30 janvier 2021 (en ligne) www.levif.be/actualite/belgique/pour-une-baisse-des-loyers-a-bruxelles/article-opinion-1386513.html?cookie_check=1620826773
2. « Le loyer moyen d'un appartement à Bruxelles est de plus de 1100 euros », Bx1, 5 février 2020 (en ligne) <https://bx1.be/categories/news/le-loyer-moyen-dun-appartement-a-bruxelles-est-de-plus-de-1-100-euros/>
3. Mathilde DE KERCHOVE, « Le lourd impact des logements insalubres sur la santé des enfants », *DH*, 10 janvier 2020 (en ligne) www.dhnet.be/regions/bruxelles/le-lourd-impact-des-logements-insalubres-sur-la-sante-des-enfants-5e1792d-5d8ad58130d099c32
4. Aline WAVREILLE, « Plus de 5300 personnes sans abri à Bruxelles, une augmentation de 30% par rapport à 2018 », RTBF, 17 mars 2021 (en ligne) www.rtbf.be/info/regions/detail_plus-de-5300-personnes-sans-abri-et-mal-logees-a-bruxelles-une-augmentation-de-30-par-rapport-a-2018?id=10721007

Geneviève CABODI, Équipes Populaires de Verviers ♦ Ingrid DESRAMAULT, Ligue des Familles

Les Colibris du logement : du théâtre-action à Malmedy

Depuis deux ans, les Équipes Populaires de Verviers en collaboration avec la Ligue des Familles ont développé un atelier de théâtre-action à Malmedy, qui a regroupé sept citoyen.ne.s autour du logement. Dans un premier temps, il.elle.s ont échangé sur les difficultés liées au logement à Malmedy : précaire, vétuste, social..., mais aussi sur des situations particulières, logé.e.s dans des conditions invivables. Ensuite, sur base d'une liste de constats et de priorités, nous nous sommes tourné.e.s vers le théâtre-action pour porter leur voix dans l'espace public. De ce travail est né la pièce « *Que serais-je sans toit ?* », qui part des situations vécues et propose des pistes de solutions possibles ou à créer.

La genèse du projet

Partant du constat des difficultés vécues en termes de logement pour de

nombreux habitant.e.s de Malmedy, un collectif de citoyen.ne.s s'est réuni pour partager le vécu de chacun.e puis a réfléchi sur comment améliorer la situation pour tou.te.s. C'est ainsi que *Les Colibris du logement* est né. Actif depuis 2016, le collectif s'engage pour défendre l'accès à un logement décent pour tou.te.s. Son nom fait référence au conte du colibri qui fait sa part : il amène, sans relâche, de l'eau dans son bec pour éteindre un incendie de forêt. Comme lui, le groupe participe à l'amélioration des conditions du logement à Malmedy.

Parmi ses réalisations, on peut notamment pointer l'organisation d'un petit-déjeuner spécial logement avec la fabrication de sets de table pour informer, entre autres, sur les droits et devoirs en tant que locataire ou propriétaire ainsi que leur intervention à un colloque sur le logement à Verviers. Leur dernière réalisation, une pièce de théâtre-action,

interroge les conditions du logement à Malmedy et met en lumière les difficultés auxquelles certain.e.s sont confrontés pour se loger dignement. Une brochure créée par le groupe a été distribuée pour accompagner leurs représentations. Elle fournit des réponses aux questions portant sur les droits et devoirs des locataires et des propriétaires.

Pourquoi le théâtre-action ?¹

Le groupe a choisi le théâtre-action comme mode d'expression car cet outil privilégie les créations collectives en atelier dans lesquels les participant.e.s non professionnel.le.s sont avant tout motivé.e.s par une révolte, une injustice et une envie de révéler une ou plusieurs histoires - souvent mal vécues - de leur vie. Dans ce projet spécifique, les paroles avaient comme objectif de dénoncer les abus liés aux logements tant privés que publics. Du particulier

au collectif, le vécu individuel a révélé des situations où étaient pointés des rapports de force et de pouvoir, qui ont été mis en scène, notamment les rapports entre propriétaires privés et locataires, mais aussi entre assistantes sociales et allocataires sociaux. Le théâtre-action reconnaît à chacune un rôle critique et s'attache à donner la priorité à la parole des personnes écartées par le système dominant en les inscrivant dans une démarche d'écoute et de création. Les participant.e.s des *Colibris du logement* mêlent différents âges, points de vue et situations sociales pour créer un œuvre reconnue de tous et toutes.

Qu'est-ce que l'atelier t'a apporté ?

« Rencontrer des gens, amicalement, c'est très intéressant. Je ne savais pas que je pouvais parler devant un public. Lorsqu'on est sur scène on se sent bien. À l'école, je n'aimais pas parler devant tout le monde mais ici ce n'est pas la même chose ! Ici, on forme un groupe bien soudé et je me sens en confiance, j'y trouve de la joie, de la bonne humeur et du réconfort. Dans ma vie, quelque chose a changé au point de vue des relations avec les autres. Ce n'est pas grave de se tromper, on recommence. J'ai appris à apprendre dans la bonne humeur. Et ça a changé ma relation avec mon propriétaire : je le déteste ouvertement ! On se tutoyait à une époque et maintenant je le vouvoie. Je ne me laisse plus faire même si cela n'a rien amélioré dans mon appartement. » (Patricia)

Pourquoi avoir choisi de travailler en atelier théâtre ? « Le théâtre, ça m'a donné la force de combattre et d'aller plus loin ! À force de jouer le rôle d'une locataire qui a des problèmes, ça m'a fait tilt sur les difficultés que j'avais vécues. La première fois je me suis demandée ce que je faisais dans ce groupe, puis j'ai décidé de continuer et de ne plus me laisser marcher

sur les pieds et, au fur et à mesure, je me suis dit : " Vas-y, fais à ta façon, montre ton courage, regarde les gens droit dans les yeux ". Je veux montrer au public ce qu'on a fait, ce que je ressens, ce que je vis. Et voir Monique et Jean-Pierre, qui sont arrivés plus tard dans le groupe, ça m'a fait du bien, ils m'ont donné des conseils, ils m'ont écoutée, ils m'ont aidée. » (Giovanna)

Que retiens-tu de cette expérience ?

« J'ai osé jouer devant un public, ça a amélioré ma concentration. Je pense que la diversité des gens dans notre groupe m'a fait du bien. Ce qui m'a surtout touchée ce sont les réflexions du public : " Je vous ai trouvé géniaux ". Une ancienne collègue m'a dit : " Le spectacle était très bien, bravo ! " » (Jean-Marc)

j'ai dû déménager une fois, puis une autre fois encore. Avec le groupe du logement j'ai vu des situations pires encore que les miennes et j'ai compris. Travailler ensemble sur un spectacle, ça m'a permis d'aller de l'avant, d'avoir des perspectives, un objectif. Je suis contente d'être avec ce groupe. » (Marie-Christine)

Que dirais-tu à une personne qui ne connaît pas le travail des Colibris du logement ?

« Nous sommes un groupe de théâtre. Viens avec nous, viens voir, personne n'est obligé, on s'entraîne, on parle de nos émotions, on discute. On a commencé à parler du logement puis on l'a écrit en théâtre, des choses se sont réalisées sur Malmedy, des gens m'ont dit que c'était vraiment important, des choses se sont améliorées, certaines



Qu'est-ce que le travail en groupe a provoqué chez toi ? « Rencontrer les autres, les écouter, avoir des affinités dans nos difficultés : j'ai appris que les autres avaient aussi des problèmes de logement. J'ai eu beaucoup de complications moi-même dans les différents appartements où j'ai vécu,

maisons ont été rénovées et il va y avoir des logements sociaux dans le centre. Est-ce que c'est grâce à nous ? Je ne sais pas, mais l'échevin est venu voir notre spectacle ! Je voudrais que les personnes qui vont lire cet article soient heureuses pour nous de ce qu'on a réalisé ! » (Francis)

« Le groupe de théâtre des Colibris avait déjà démarré et fait des exercices d'improvisation quand Jean-Pierre les a rejoints. Il s'est senti très vite et très bien accueilli par les autres ainsi que par les deux animatrices, Ingrid et Geneviève. Il a participé aux exercices de présentation et de décontraction. À la fin de la première séance, le groupe a accepté Jean-Pierre sans problème. Monique a rejoint l'équipe en mai de la même manière, après accord du groupe. Nous avons progressé ensemble en apprenant à nous connaître les un.e.s les autres, en improvisant à partir de faits divers de journaux. On faisait différents groupes où chacun.e essayait de trouver sa place. Tout se passait dans la bonne humeur et dans l'écoute. Geneviève et Ingrid veillaient toujours à ce que tout le monde soit écouté et reconnu. Progressivement,

une histoire a été créée et chacun a choisi un rôle avec l'aide bienveillante de Geneviève, notre metteuse en scène. Quand la trame et les différentes saynètes ont été bien établies, c'est tous ensemble que nous avons cherché et construit les décors avec l'aide des talents variés de tous. Il y avait beaucoup d'entraide pour étudier les rôles, répéter les morceaux de musique et chant. Geneviève nous a également demandé de parler de nous personnellement. Nous avons pu découvrir un peu de l'enfance de chacun et nous sommes devenus de plus en plus amis. Le grand jour est arrivé. Certains étaient très anxieux, car ils montaient sur les planches pour la première fois. Nous étions tellement fiers d'y être arrivés tous ensemble ! Dans les coulisses, l'ambiance était survoltée mais les tâches et responsabilités étaient

bien établies selon les talents de chacun. Cette expérience nous a ouvert à l'univers d'autres personnes vivants des vies très différentes de la nôtre et nous a apporté énormément. Ce qui nous a particulièrement plu, c'est cet esprit toujours respectueux, cet accueil de l'autre tel qu'il est. Nos deux animatrices ont toujours aplani les éventuelles tensions au sein du groupe pour que tout se passe sereinement. Même séparés par le Covid, le groupe est resté soudé et continue des activités en visioconférence. C'est vraiment de l'éducation permanente. »
(Jean-Pierre et Monique) ●

1. Paul BIOT, « Le théâtre-action Quoi ? Pourquoi ? De quoi ? », *Horizon local*, 2 avril 2006 (en ligne) www.globenet.org/archives/web/2006/www.globenet.org/horizon-local/astm/170thea.html

Jennifer VAN DRIESSCHE ◆ WSM

Sécurité sociale : un droit à défendre, ici et partout dans le monde

Chaque citoyen.ne, individuellement et surtout collectivement, est le maillon de cette formidable solidarité que représentent les systèmes de sécurité sociale qui nous protègent tout au long de la vie : ce message positif a été relayé, début d'année, par le Mouvement Ouvrier Chrétien (MOC) et ses organisations dans l'espace public. Il clôturait la campagne menée conjointement pour sensibiliser à l'importance des mécanismes de sécurité sociale. Parallèlement, un message incarné dans l'espace public a été affiché publiquement sur vingt bâtiments du Mouvement !

Face aux crises, pas besoin de sortilèges : la sécurité sociale est là !

À Ath, Péruwelz et Mouscron, c'est sur les marchés que la fée « Sécurité Sociale » du MOC est apparue tout de bleu vêtue. À Liège, c'est dans les rues du centre-ville,

et à Namur, c'est au Perron l'Illon qu'elle a attiré l'attention des passant.e.s sur l'importance de posséder, en Belgique, ce système peu visible qui peut nous aider à traverser une période plus compliquée de notre vie. « *Vous aussi, vous voulez croire aux contes de fées ? Face aux crises, pas besoin de sortilèges : il y a déjà la sécurité sociale !* » déclamait la fée marraine dans les rues de Liège le 25 janvier. En effet, le chômage, les pensions, la couverture de santé, les allocations familiales, entre autres, ne tombent pas du ciel. Ils sont le résultat d'une longue histoire collective et fonctionnent grâce à une solidarité invisible à laquelle chacun.e contribue. En effet, alors qu'elle fête ses 75 ans, la « sécu » nous a bien protégé.e.s face aux aléas de la vie et de la crise actuelle.

Ailleurs dans le monde, des mouvements sociaux se sont également mobilisés pour que les populations confrontées au virus et au confinement puissent bé-

néficier de protection. Accès à des soins de santé de qualité pour les personnes malades, allocations de remplacement pour les personnes en chômage temporaire, congé parental étendu pour certains parents confrontés à la fermeture des écoles et des crèches, droit passerelle pour les indépendant.e.s, reconnaissance de la COVID-19 comme maladie professionnelle... Voici quelques-unes des dispositions qui soutiennent et protègent les citoyen.ne.s en Belgique pour qu'ils.elles puissent faire face à cette crise sanitaire. Sans notre sécurité sociale, il serait nettement plus difficile de l'affronter. C'est pourquoi le MOC et ses organisations constitutives ont décidé de sensibiliser le grand public au rôle crucial joué par la sécurité sociale et ses différentes branches dans cette crise dont les conséquences sur notre société se feront sentir encore durablement. Cette crise nous a montré que seuls des services (publics ou

associatifs) collectifs forts, correctement financés, gérés comme un bien commun et de manière collective (et en renforçant le modèle de gestion paritaire) permettent de faire face aux crises auxquelles nos sociétés sont (et seront encore) confrontées. La sécurité sociale, et plus largement la protection sociale, devrait être accessible à toutes et tous. Sa revalorisation et son réinvestissement sont indispensables, ici en Belgique, mais aussi ailleurs dans le monde. C'est notre meilleure protection face aux crises : c'est pourquoi il est si important de la renforcer!

Des visages pour l'incorner

Pendant cet hiver, une vingtaine de bâtiments des organisations du MOC, dans treize villes de Wallonie et à Bruxelles, ont mis à l'honneur des portraits de

Ces visages et leur engagement

« J'ai bénéficié de nombreuses reprises de la protection de la sécurité sociale : j'ai bénéficié des allocations familiales, du chômage quand j'en ai eu besoin, et plus tard, je serai couverte par une pension après ma retraite. Nous devons veiller à ce que le financement de la sécurité sociale ne soit pas mis à mal, au profit des multinationales et des grands patrons. » (Ralia Sammoudi, déléguée syndicale chez Sodexo à Bruxelles et militante femmes CSC)

« Nous sommes en train de négocier avec le gouvernement cambodgien. Nous demandons que les allocations d'ancienneté et les primes de licenciement ne soient pas retenues lors des fermetures d'usines de confection qui se multiplient suite à la pandémie Covid-19. » (Athit Kong, président de C.Cawdu, centrale syndicale indépendante dans le secteur textile au Cambodge)

femmes et d'hommes de conviction, qui se mobilisent ici et ailleurs dans le monde pour renforcer les systèmes de sécurité sociale dans leur pays. Si les systèmes diffèrent d'un pays à l'autre,

les militant.e.s qui défendent leur renforcement partout dans le monde, s'appuient sur un même droit inscrit dans la Déclaration universelle des Droits humains. ●

Zoé MAUS ♦ CIEP communautaire

À qui la rue ? À nous la rue !

Récit d'une journée de luttes joyeuses

Ce 8 mars 2021, en plein confinement, des milliers de femmes se sont mises en mouvement, bravant les interdictions de rassemblement, faisant entendre leurs voix pour défendre leurs droits. Que ce soit à Paris, Mexico ou Buenos Aires, partout dans le monde, les femmes se sont rassemblées et ont envahi les rues. À Bruxelles aussi, elles furent des milliers à se mobiliser et alors que, contrairement à l'an dernier, le beau temps était de la partie, les chants et la joie des militantes, activistes, cyclistes, qu'elles soient organisées en collectifs, au nom de leur association ou institution ou simples femmes en lutte, ont retenti clairement dans le ciel de la capitale.

Comme l'an dernier, le *Collecti.e.f* 8 maars a fait le tour des piquets de grève et lieux de mobilisation avec un bus loué pour l'occasion. D'autres militantes, dont le réseau *Ades* et la collective *Déchainées*, ont choisi de faire ce

tour à vélo, rassemblant au fil des heures des centaines de cyclistes qui ont montré que les femmes* souhaitent réinvestir et se réapproprier l'espace public. Ce tour a contribué à tisser un lien entre les différentes luttes et les différentes revendications portées par les femmes* et à montrer la diversité mais aussi l'imagination et la créativité dont elles font preuve dans leur sororité. Qu'elles soient sans-papiers, avocates, comédiennes ou artistes, qu'elles travaillent dans les soins de santé, les centres de planning familial ou les hôpitaux, qu'elles militent dans des collectifs de défense du logement, de lutte contre les violences faites aux femmes ou les collectifs étudiants, toutes s'étaient donné rendez-vous un peu partout dans la ville.

Dénoncer le sexisme dans la Justice et à l'université

Dès 8h30, la journée de mobilisation a commencé place Poelaert, devant le Tribunal de la famille, avec le collectif

Les Mères Veilleuses (réseau de solidarité des mères monoparentales et plateforme de soutien aux mères solos) et les avocates de *Fem&Law* pour dénoncer les



© Fabienne Denoncin

injustices, les propos sexistes auxquels sont confrontées de nombreuses femmes (ainsi que leurs enfants) lorsqu'elles ont affaire à la justice, que ce soit de la part des juges, des avocat.e.s, du SAJ, du SPJ ou des policier.ère.s mais aussi les discriminations dont sont victimes les avocates dans l'exercice de leur métier. Des deux côtés de la barrière du système judiciaire, mépris et violences (symboliques et parfois physiques) sont le quotidien des femmes.

Après avoir soutenu ces collectifs, une vingtaine de militantes ont embarqué dans le bus qui arborait fièrement drapeaux et pancartes mauves et ont rejoint l'ULB où étudiantes, chercheuses et vacataires formaient un piquet pour mettre en avant le plafond de verre auquel elles se heurtent dans le monde académique, le sexisme présent dans toutes les sphères du monde éducatif et les discriminations des étudiantes sur leur lieu de stage.

Place du Congrès, devant le monument du Soldat inconnu, des militantes ont entonné en chœur chants et discours avec les sonnettes des cyclistes pour dénoncer la violence du système capitalisto-militaire en le comparant aux guerres et à la militarisation et aux violences faites au corps des femmes. Visibiliser les femmes dans l'espace public et dénoncer les violences faites aux femmes, et notamment les féminicides, sont indispensables, face à leur recrudescence au début de la pandémie.

Santé et droit à l'avortement

La halte suivante eut lieu devant le *Planning Aimer Jeune*, qui avait installé un piquet de grève avec biscuits en forme de vulves et cup cakes en forme de tétons. Les accueillantes du planning mettaient en avant le fait que le corps des femmes est souvent la variable d'ajustement, la loi IVG étant mise sous le tapis depuis des années. Le GACEHPA (Groupe d'action des centres extra-hospitaliers pratiquant l'avortement) exige une révision de cette loi, condition indispensable pour avoir accès à l'avortement sans tutelle, sans sanction et avec un délai allongé. Que ce soient les plannings familiaux ou les femmes travail-



Fabienne Denoncin

lant dans les services de santé, exposées majoritairement au Covid, toutes mettent en avant la question de la santé, qui est négligée alors qu'elle est principalement prise en charge par les femmes. Devant l'hôpital Saint-Pierre, un rassemblement s'était formé sur le temps de midi, où les femmes de la *Santé en Lutte* dénonçaient les conditions de travail dans le secteur (salaires misérables, temps partiels, etc.) mais également la marchandisation des soins et le sous-financement du secteur en général.

Migrations et discriminations raciales

Politiques migratoires et discriminations raciales, auxquelles sont confrontées les femmes racisées, ainsi que les solidarités internationales ont été mises en avant devant le Commissariat général aux réfugiés et apatrides (CGRA), où notamment des avocates ont dénoncé les difficultés des femmes sans-papiers dans l'accès à leurs droits. Ailleurs dans la ville, notamment devant l'occupation du Béguinage, d'autres collectifs, comme *Sororidad Sin Fronteras*, ont proposé des performances en solidarité avec les plus faibles et particulièrement les femmes migrantes. Ces discours ont mis en avant la nécessaire régularisation des femmes sans-papiers

si l'on veut qu'elles puissent vivre dans des conditions de vie dignes et avoir accès pleinement à la sécurité sociale.

Parmi les difficultés auxquelles sont confrontées les femmes, l'accès au logement a également été mis en avant lors du rassemblement devant le bâtiment Pacheco et le Béguinage, soulignant le lien avec l'expérience des femmes béguines qui avaient mis en place un habitat communautaire, autonome et géré en gouvernance partagée, mais également la solidarité avec la campagne *Réquisitions Solidaires* et la campagne de régularisation des sans-papiers. Les revendications du *Collectif 8 maars* soulignaient notamment le besoin de logement pour vivre dignement et l'importance de trouver des solutions collectives et solidaires pour les femmes. (voir encadré)

Des insultes dans l'espace public

Sur la place de la Monnaie, où étaient rassemblées de nombreuses associations, dont Vie Féminine et la Marche Mondiale des femmes, la comédienne Charlotte Couturier a énuméré, pendant un long et glacial monologue, la longue liste des insultes faites aux femmes quotidiennement : laideron, baleine, pute, chien-nasse, nymphomane, larve, schtroumpfette, vengeresse, fourbe, manipulatrice, prédatrice...

Partout dans la ville, des artistes étaient également mobilisées dans une performance mettant en avant la précarité du secteur artistique et notamment le sexisme et le patriarcat auquel comédiennes, réalisatrices, plasticiennes, techniciennes, musiciennes sont confrontées.

Tout au long de la journée, danses, chorales militantes, comme les *Strike Sisters* ou la Chorale d'ADES, performances et concerts ont montré la créativité des femmes pour revendiquer leurs droits.

En clôture

Cette belle journée de luttes s'est clôturée par des rassemblements festifs, que ce soit sur la place de l'Albertine, mais également à Schuman et sur la Place du Luxembourg, des milliers de femmes*,

malgré les restrictions sanitaires, se sont rassemblées pour des derniers discours, concerts et chants, montrant ainsi la diversité des formes de luttes et des re-

vendications de femmes, la multitude de collectifs existants et la vivacité du mouvement pour l'égalité entre les femmes et les hommes.

À qui la rue ? À nous la rue !!!

* Toute personne identifiée et/ou s'identifiant comme femme ●

Des revendications pour le droit au logement du Collectif 8 maars

1. La baisse immédiate et le plafonnement des loyers : parce que les femmes gagnent moins, elles dépensent une part plus importante de leurs revenus pour se loger et sont donc les premières victimes de l'envolée des prix.
2. L'arrêt des expulsions, l'abrogation de la loi anti-squat et la mise en place de solutions de relogement d'urgence adaptés aux besoins spécifiques des femmes*, en particulier des plus précaires (sans domicile fixe, sans-papiers, victimes de violences, femmes* avec enfants...) : chaque femme a droit à un logement digne et abordable.
3. La préemption et la réquisition des logements vides par les pouvoirs publics et leur réaffectation en logement public social : alors que les femmes* subissent de plein fouet la crise du logement abordable, des centaines de logements restent inoccupés. Les pouvoirs publics doivent utiliser tous les leviers à leur disposition pour faire cesser cette situation inacceptable. L'application effective des sanctions prévues par la loi pour les propriétaires de logements vides est nécessaire mais pas suffisante.
4. La production massive et la rénovation de logements sociaux et la mise en place de politiques ambitieuses et novatrices qui prennent en compte la réalité des femmes*. Un recours effectif aux charges d'urbanisme par les communes pour produire du logement social. Le marché libre et spéculatif n'est pas en mesure de lutter contre les inégalités et les discriminations subies par les femmes* pour se loger. Seule l'offre publique et sociale peut et doit rétablir l'équilibre.
5. L'arrêt des logiques de marché et de financiarisation du logement (spéculation). Le droit au logement doit primer sur le droit de propriété, la finance et les rendements des actionnaires. Le logement, bien essentiel à toutes et tous, doit être géré par la communauté et non par des multi-propriétaires et des fonds d'investissement.
6. Le développement et le soutien de solutions de gestion collective innovantes des logements et des lieux de vie : la gestion commune facilite l'accès à de nombreuses ressources pour les femmes* et contribue à réduire les inégalités de genre (collectivisation des tâches domestiques et du soin aux autres, mutualisation d'espaces, création de solidarités...), l'individualisation des droits.
7. Une vision féministe de l'aménagement de la ville et du territoire et une approche sensible à la situation des femmes* pour leur permettre d'accéder à un logement décent, salubre et abordable.
8. La valorisation du travail des femmes* bâtisseuses au travers de politiques qui visent à promouvoir l'égalité des chances et la fin des discriminations. ●

Tout au long de la journée, des femmes de *Radio Air Libre* et *Radio Panik* ont réalisé une émission spéciale diffusée en direct.

Le podcast est disponible : www.radiopanik.org/emissions/emissions-speciales/fministes-2/

EN RÉGIONS

Coline OLIVIER et Sophie LOISSE ♦ CIEP-MOC Charleroi-Thuin

La radio comme outil d'éducation permanente

Des expériences au CIEP Charleroi-Thuin

La radio fait partie de notre quotidien : on en a presque tous et toutes une chez soi. Tout le monde l'a déjà écoutée, ne serait-ce que dans sa voiture. Même si pour écouter de la musique, les plateformes de streaming ont remplacé les stations de radio, il n'est pas rare de retrouver dans la cuisine ou la salle de bain un poste allumé qu'on écoute d'une oreille plus ou moins attentive. La radio est le média qui s'invite chez soi : elle nous raconte une histoire, une actualité

qui nous fait tendre l'oreille davantage, s'invite dans les salles d'attente des médecins, dans les magasins et même en rue. L'animatrice de radio est chez nous, que ce soit dans notre voiture et/ou dans nos moments d'intimité, comme sous la douche.

Simple d'utilisation et de mise en place, la radio peut aussi être utilisée comme un outil dans le processus d'éducation permanente. *A contrario*, le média visuel et l'écriture sont moins accessibles

au grand public. Le média visuel demande des connaissances techniques et un matériel spécifique. Avec l'arrivée de smartphones de plus en plus performants, filmer est à la portée de tout un chacun. Cependant, faire une vidéo qualitative qui peut se retrouver sur plusieurs réseaux demande une connaissance des logiciels de montage. De plus, être à l'aise devant une caméra, parler librement sans se sentir observé.e et sans modifier ce qu'on veut dire est difficile. L'écrit garde

Journée d'étude et lancement de la campagne du CIEP/CSC-diversité

Mardi 21 septembre 2021

RACISTE MALGRÉ MOI

Ensemble, déconstruisons le racisme structurel !



Le 21 septembre prochain aura lieu la journée d'étude du CIEP en guise de lancement de sa campagne 2021 sur le racisme structurel. Depuis des années, le MOC lutte contre la triple domination : capitalisme, patriarcat et racisme. Cette campagne interpellera sur l'impact de ce système dans la vie quotidienne des personnes racisées au travers de thématiques spécifiques, travail, santé, logement, police. A travers cette campagne, nous voulons mettre l'accent sur la domination raciste, beaucoup plus invisibilisée dans notre société et dans notre mouvement.

ADRESSE DU JOUR Centre de formation et de réunion de Bouge : Chaussée de Louvain, 510 - 5004 Bouge • **PARTICIPATION AUX FRAIS** Gratuit - Un lunch vous sera offert sur place • **INSCRIPTION SOUHAITÉE** Pour le 6 septembre 2021 auprès de Francine Baillet
Tél: 02 246 38 41 - Courriel: francine.baillet@ciep.be • **POUR EN SAVOIR PLUS** <https://www.ciep.be>

son étiquette de média réservé aux ins-truit.e.s. Peu accessible, dans un format long, l'écrit est aujourd'hui utilisé sur les réseaux sociaux mais le nombre limité de caractères et la présence de l'image rendent cette partie plus compliquée à mettre en œuvre lorsqu'on veut se livrer et se raconter.

Transformer la radio en outil citoyen

De manière générale, la radio que nous écoutons appartient à de grands groupes médias, qui sont soit publics, soit privés. Leur ligne éditoriale est pensée en fonction de leur public-cible selon un schéma vertical descendant, avec des responsables qui produisent les émissions et sélectionnent certains contenus musicaux plutôt que d'autres. L'auditeur.rice ne choisit pas le contenu et n'est pas à la manœuvre dans la création, n'étant qu'une oreille attentive à capter.

Et si aujourd'hui on transformait ce média pour en faire un outil d'éducation permanente, pour le rendre davantage en

adéquation avec le processus participatif et critique, nous pourrions lui donner un schéma horizontal.

Tout d'abord, sa conception. Le contenu des émissions est imaginé par des citoyen.ne.s. La radio sert à prendre la parole et à interroger les sujets de société. Le micro est alors tenu par des citoyen.ne.s, qui peuvent enregistrer ce qui les interroge, les fait vibrer et ce qui représente leur société. Les citoyen.ne.s s'emparent du micro pour partager leurs opinions. De plus, la conception est facilement imaginable : il suffit d'un micro et d'un système d'enregistrement, voire d'un partenariat avec une radio locale qui souhaite inclure la participation citoyenne et valoriser son territoire. On imagine une table avec un micro et des individus autour. La discussion est timide au début. Le micro impressionne mais il se fait vite oublier. La parole se libère et les participant.e.s s'expriment. Pour finir, le montage du son demande peu de manipulation et d'expérience, de nombreux logiciels étant disponibles

gratuitement et facilement utilisables en quelques clics.

Lors de la diffusion, la radio se fait aussi oublier. Il est de plus en plus facile de diffuser une émission sur différentes plateformes. Mettre du son en ligne et permettre au plus grand nombre de l'écouter n'est pas compliqué. Ici encore, le.la citoyen.ne est à la manœuvre, en écoutant quand et où il.elle le veut, sans contrainte. Avec les données mobiles et les smartphones, il est possible d'écouter un son partout sans déranger personne.

Après toutes ces réflexions, la fédération CIEP-MOC de Charleroi-Thuin s'est lancée dans un double projet radiophonique : un podcast et une émission.

Un podcast sur l'environnement

Une réflexion sur les enjeux environnementaux est à la base de la création du podcast. Le podcast est une émission radiophonique diffusée sur internet, plus ou moins longue, qui peut s'écouter partout grâce au téléchargement ou via des plateformes d'écoute en ligne.

Mais pourquoi réaliser un podcast sur les enjeux environnementaux ? De manière générale, l'ensemble du MOC est au courant de la politique environnementale et conscient des enjeux. Comment faire pour que l'information sur ces enjeux soit davantage écoutée face au nombre impressionnant de mails reçus ? C'est là que le podcast intervient, avec l'avantage qu'il peut aussi être écouté en faisant autre chose. Une fois par mois, pour parler des actualités liées au climat, le CIEP de Charleroi-Thuin propose un podcast autour des enjeux environnementaux, où seront abordés des sujets plus en profondeur, comme l'analyse du rapport des formateurs du Gouvernement ou le Green deal européen. Le podcast est réalisé par une des permanentes du CIEP, avec l'idée à terme d'ouvrir à des groupes militants du mouvement travaillant sur le sujet.

Pour l'instant, le public qui écoute le podcast est lié au mouvement de manière large mais lorsqu'il sera popularisé, le podcast sera diffusé sur les

plateformes connues. Beaucoup de personnes l'écoutent et nous ont envoyé des retours tant sur le fond que sur la forme.

L'émission radio « Ici, vol au-dessus des audacieux »

La crise du COVID-19 impacte inévitablement la vie sociale. Avec l'interdiction de se rassembler, nos interactions avec nos groupes sont moindres. Les liens se perdent, s'effritent/s'étiolent ou ne se créent plus. Suite à ces constats, au mois de juin dernier, alors que nous « dé-confinions », nous nous sommes interrogés sur comment refaire un travail d'éducation permanente et mettre en lumière les vécus/réalités/problématiques/colères des invisibles.

En partenariat avec la radio locale *Buzz radio*, qui couvre le territoire carolo (des Bons Villers à Beaumont en passant forcément par Charleroi métropole), nous avons projeté de mettre en place une Chronique hebdomadaire *E-Citoyenne*, intitulée « Ici, vol au-des-

sus des audacieux ». Alimentée par les animateur.rice.s et les permanent.e.s du CIEP, les membres des groupes locaux et/ou des expert.e.s, cette chronique d'environ quinze minutes traitera de certaines thématiques. Lors de la diffusion, une adresse mail sera mise à disposition des auditeur.rice.s/citoyen.ne.s pour réagir. Cette émission pourra être enregistrée dans les locaux de la radio ou en direct, avec des formes d'expressions multiples et créatives : par exemple, un texte écrit par le membre d'un Groupe d'Action Locale (GAL) sur sa réalité de vie par rapport au COVID ou aux thématiques abordées en GAL, l'analyse d'un article de presse qui interpelle, une interview d'un.e militant.e, un slam, un billet satirique, un extrait de livre. Pour participer à ce projet, les militant.e.s des organisations constitutives du MOC Charleroi-Thuin ont demandé d'être formé.e.s à la prise de paroles en radio : malheureusement, la réalisation du projet a dû être postposée

vu la situation sanitaire et les interdictions de se réunir.

Ce vendredi 28 mars 2020, il y avait exactement 100 ans jour pour jour que la première diffusion radiophonique européenne a été ouverte à Bruxelles : cent années d'accompagnement quotidien, environ cinq générations successives réunies et animées par ce média. Cette radio a prononcé le « cessez le feu » de la Seconde Guerre mondiale, le décès de Freddy Mercury ainsi que l'annonce d'une crise sanitaire sans précédent qui a détruit bien plus que des vies, le lien social. Il est donc temps de reprendre possession de ce média et de l'intégrer dans nos processus d'éducation permanente... À vous l'antenne ! ●

Pour en savoir plus : CIEP-MOC Charleroi-Thuin, Coline Olivier
Mail : coline.olivier@moc-ct.be
et Sophie Loisse
Mail : sophie.loisse@moc-ct.be

Soutenez la régularisation des sans-papiers

Cher-ère-s voisin-e-s, Nous nous permettons de nous adresser à vous aujourd'hui sans détours. Régulièrement, nous nous croisons. Vous nous connaissez comme la mère d'un-e camarade de classe de votre enfant, comme l'épicier du coin de la rue, la personne qui fait le ménage dans vos bureaux ou qui dépanne votre chaudière. Comme vous, nous travaillons, nous payons un loyer, nous trions nos déchets...

Bref, nous sommes des citoyennes et citoyens ordinaires. À un détail près... aux yeux de l'État nous n'existons pas.

On dit de nous que nous sommes environ 150 000 en Belgique, à vivre sans-papiers. Nous y vivons parfois depuis 5, 10 ans voire beaucoup plus. Certain.e.s d'entre nous sont né.e.s ici.

Alors que nous travaillons, nous ne pouvons bénéficier de protection sociale. Nos soins de santé ne sont pas remboursés, nous n'avons aucun filet de sécurité quand nous perdons notre emploi. Sans existence légale, nous nous retrouvons à la merci de patrons abuseurs et de mar-

chands de sommeil sans parler du fait que les femmes parmi nous sont exclues des dispositifs existants pour les protéger des violences liées au genre.

Depuis de nombreuses années, nous interpellons les décideur.se.s politiques belges par tous les moyens à notre dis-



position (manifestations, pétitions, occupations,...) pour trouver une solution durable et raisonnable à notre situation. Nos interpellations restent cependant sans

réponse. Nous sommes ainsi forcés de constater que notre voix a peu de poids.

C'est pourquoi nous nous adressons à vous aujourd'hui. Vous, citoyens, détenez un droit fondamental qui change tout : le droit de vote. Les élus sont manifestement persuadés que notre sort vous importe peu, voire que l'opinion publique est opposée à la régularisation de notre situation. Or, nous avons envie de croire aujourd'hui qu'un nombre conséquent de Belges est à nos côtés.

Aussi, nous voulons faire le pari qu'il est possible de mobiliser un-e citoyen-ne pour représenter chacun-e d'entre nous et d'arriver au résultat symbolique de 150 000 porte-voix.

Pour démontrer aux responsables politiques qu'aux yeux des Belges, nous sommes aussi la Belgique, nous vous prions aujourd'hui de vous manifester.

Portez avec nous, nos revendications en signant notre pétition : www.wearebelgiumtoo.be

2021 Dates à épingler

« ELLES ÉTAIENT UNE FOIS... »

Emission Spéciale pour les 100 ans de Vie féminine

Date : Samedi 03 Juillet 2021
 Horaire : de 10h00 à 16h00, en direct !
 Programme :
 - Plongée dans l'histoire des 100 ans ;
 - Retour sur l'enquête menée sur la crise sanitaire et les conséquences sur les pratiques avec les femmes ;
 - Intervention de Aurore Koechlin, militante féministe et sociologue, pour se tourner vers l'avenir avec les femmes pour un monde égalitaire, solidaire et juste.

Infos et inscriptions : Vie féminine
 Tél. : 02 227 13 00 - www.viefeminine.be
 Mail : secretariat-national@viefeminine.be

ATELIERS RUCHE D'ÉCRITURE

Dates : Du 30 juin au 2 juillet 2021
 Lieu : Maison du Livre (Saint-Gilles, Bruxelles)

Le CFCC/CESEP et La Maison du Livre proposent 3 ateliers pour explorer le travail social à travers l'outil écriture : J'écris donc nous sommes ; Lire-écrire-crée : Écriture, matière première ; L'écriture professionnelle : quand s'entremêlent l'action, la pensée et le langage.

Dates : du 30 juin au 2 juillet 2021 de 9h à 16h30
 Lieu : La Maison du Livre (Rue de Rome 24 à 1060 Bruxelles)
 Infos et inscription : CESEP Tél. : 067 89 08 71
 Mail : cfcc@cesep.be

SUMMER HOMERUN DE WSM

De juin à septembre, WSM organise sa deuxième édition de Summer Homerun. Cette année, la collecte est destinée aux organisations du réseau qui œuvrent en faveur d'une meilleure santé.

Pour participer : actions.wsm.be

DON'T SHOOT

Témoigner de la répression des mouvements sociaux

ZIN TV, le Collectif Krasnyi, le photographe Frédéric Moreau de Bellaing et la Ligue des Droits Humains (LDH) ont réalisé une exposition collective pour rendre visibles des scènes de répression policière contre les migrant·e·s, les mouvements sociaux et les citoyen·ne·s...



© Fabienne Denoncin

et ainsi témoigner de cette criminalisation des initiatives solidaires. Un signal d'alarme pour une démocratie qui se détériore et qui détricote lentement ses droits fondamentaux...

Dates : jusqu'au 7 septembre 2021
 Horaires : du lundi au samedi de 10h00 à 18h00
 Lieu : Cité Miroir (Liège)
 Infos et réservation : www.citemiroir.be/fr/activite/don-t-shoot

LE GENRE AUX NORDS ET AUX SUDS : L'ESSENTIEL EN 5 JOURS

Dates : du 6 au 10 septembre 2021 de 09h30 à 16h30
 Lieu : Monde selon les femmes (18 rue de la Sablonnière 1000 Bruxelles)
 Programme et infos : www.mondefemmes.org/le-genre-aux-nords-et-aux-suds-lessentiel-en-5-jours/

A noter dans mon agenda

Une nouvelle session FOPES à Tournai

La Faculté ouverte de politique économique et sociale (FOPES-UCLouvain) organise un master universitaire en politique économique et sociale. Tout en bénéficiant d'un accompagnement spécifique aux adultes en reprise d'études, cette formation pluridisciplinaire vous permettra de comprendre les enjeux économiques et sociaux qui se posent à la société contemporaine ; analyser les politiques mises en œuvre par les acteurs économiques, politiques et sociaux et élaborer avec d'autres des projets et des propositions dans un



cadre universitaire. Accessible sur base de l'expérience professionnelle (VAE) ou avec un diplôme de niveau bachelier reconnu, le Master est organisé en horaire décalé à raison d'une journée et une soirée par semaine à Tournai, dès septembre 2021.

Infos : FOPES Fabienne Horstermans
 • Mail : fabienne.horstermans@uclouvain.be ou secretariat-opes@uclouvain.be
 • Tél. : 010 47 39 08 • www.uclouvain.be/fopes

Centres régionaux



BRABANT WALLON

boulevard Fleur de Lys, 25 - 1400
Nivelles • 067.21.89.91

BRUXELLES

rue Pléтинckx, 19 - 1000
Bruxelles • 02.557.88.35

CHARLEROI - THUIN

boulevard Tirou, 167 - 6000
Charleroi • 071.31.22.56

DINANT - PHILIPPEVILLE

rue E. Dinot, 21/Bte 6 - 5590
Ciney • 083.21.24.51

HAINAUT CENTRE

La Louvière:

rue du Marché, 6 - 7100
La Louvière • 064.23.80.20

Mons:

rue Marguerite Bervoets, 10 - 7000
Mons 065.35.39.63

HAINAUT OCCIDENTAL

Tournai:

av. des Etats-Unis, 10 Bte 8 - 7500
Tournai • 069.88.07.64

Ath:

rue de Gand, 28 - 7800
Ath • 068/84.34.31

Mouscron:

rue St-Pierre, 52 - 7700
Mouscron • 056.33.48.68

LIÈGE-HUY-WAREMME

Liège:

rue St-Gilles, 29 - 4000
Liège • 04.232.61.61

Huy:

av. Albert 1^{er}, 6 - 4500
Huy 085.21.11.33

LUXEMBOURG

rue des Déportés, 39 - 6700
Arlon • 063.21.87.33

NAMUR

Centre L'Illon - rue des Tanneries, 1 5000
Namur • 081.22.68.71

VERVIERS

rue du Centre, 81 - 4800
Verviers • 087.33.77.07

CANTONS DE L'EST

VHS - Rotenbergplatz, 19 - 4700
Eupen • 087.59.46.30



Fabienne Denoncin

Portraits en noir et blanc pour rendre visibles les invisibles

Juge de paix à Châtelet, Fabienne Denoncin est aussi « *de temps en temps* » photographe, dans la région de Charleroi où elle vit et à laquelle elle est profondément attachée. Celle dont les portraits en noir et blanc illustrent ce numéro de *L'Esperluette*, a débuté son parcours derrière l'objectif un dimanche de décembre 2009, rencontrant Valérie, 35 ans, sans-abri. Après l'avoir apprivoisé par un premier cliché, renvoyant une « *belle image* » à celle qui se croyait laide et sale, Fabienne Denoncin l'a suivie pendant quatre ans et permis, grâce à ses prises de vue, que naissent échanges et partages, amitié et confiance. Suite à ce déclic initial, la Juge et désormais photographe « de rue », réalise, en 2011, un premier reportage dans le cadre de son activité professionnelle, exposant dans la salle d'audience du Tribunal, les portraits de ceux et celles qu'elle côtoie, qui sont confronté.e.s à la justice de proximité, avec une volonté de leur rendre hommage et d'humaniser les lieux¹. Ce même souci la conduit à parcourir sa ville, appareil photo à la main, allant toujours vers les plus démunis, les plus fragiles, sans misérabilisme mais au contraire, en révélant leur dignité, leur force et leur capacité de résistance. Que ce soit aux Restos du cœur, dans les abris de nuit ou les centres d'accueil de jour, Fabienne Denoncin réussit à traduire quelque chose de la précarité, de la détresse et des difficultés de vie si souvent croisées au tribunal. Sans jamais de photos volées, toujours dans le respect de la personne et avec la volonté de faire de chaque déclenchement une vraie rencontre : ce lien est au cœur de son travail, qui naît entre la photographe et son « modèle » comme celui qui se crée entre le spectateur et l'image, invitant à un autre regard. **Relier les uns et les autres.**

Photographe engagée, Fabienne Denoncin utilise son appareil comme un outil de résistance à la déshumanisation, un outil vivant et vibrant de l'intensité de ses rencontres.

Françoise Laurent

1. Un livre « *Invisible* », aujourd'hui épuisé, accompagnait l'exposition.